



René Simard, le p'tit gars de l'île.

Quatre chansons, une conquête

par Benoit Lavoie
Envoyé spécial du Soleil

PARIS — En quatre chansons, il a conquis Paris qui l'entendait pourtant et ne pouvait le connaître que pour une première fois.

En fait, René Simard, ce jeune prodige du disque québécois, a remporté d'aplomb une manche qui, en France, est pourtant serrée. Celle de percer à Paris à la première tentative, alors même qu'on n'a pour se défendre qu'un minimum de temps et d'espace.

Le petit Simard (celui de l'île d'Orléans), a fait, hier soir, à l'Olympia, un spectacle en "vedet-

te américaine", précédant l'entrée sur le plateau de la vedette de l'heure à Paris, Daniel Guichard.

Ses quelques chansons, faites sur un entrain et un rythme qui ne laissent pas de faire s'exclamer ses auditeurs, lui ont permis de suite la percée qui le fera déjà, en février prochain, à Paris, la grande vedette d'une tournée de prestige où il pourra se faire entendre devant des publics plus vastes et qui l'auront déjà un peu apprécié.

Oui, parce que même s'il n'est dans la capitale française que depuis 10 jours, et s'il ne faisait qu'hier soir une première apparition publique, il a permis à un

disque 45 tours enregistré pour l'occasion de faire des ventes relativement sensationnelles de quelque 75.000 copies.

En si peu de temps. Et il reste sur place jusqu'à la période des Fêtes. Dans sa loge, hier soir, après son spectacle, pendant qu'il répondait avec l'aisance et l'esprit qu'on lui reconnaît aux questions des reporters, son gérant Guy Cloutier mentionnait qu'il fera, en février, le Palais des Sports de Paris (15.000 sièges), presque immédiatement après sa participation au Midem de Cannes. Et retour au Japon ensuite. Pour les Parisiens, c'est un peu fantastique ce qui se passe pour le jeune

Simard ici à Paris. Hier après-midi, il participait à la répétition générale pour la première de la soirée. A semblable répétition, on voit rarement les gens du métier qui occupent quelques sièges de la salle se mêler de devenir un public.

Et pourtant, à la fin de ses chansons, il obtint des applaudissements. Il n'eut à répéter que pour la mise en place de la technique. En ce qui le concernait, tout était prêt.

Au spectacle, il s'est présenté sur scène en habit de gala blanc, accompagné d'un ensemble d'une (Suite à la page A6, 3e col.)

Serta PERFECT SLEEPER
MATELAS SERTA...REPOS CERTAIN

LE SOLEIL

116 PAGES

78e ANNEE — No: 284

QUEBEC, MERCREDI 4 DECEMBRE 1974

PRIX VINGT CENTS

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

Le sort qui guette les 1,000 Haïtiens du Canada

par Gilles BOIVIN
Envoyé spécial du Soleil

HAÏTI — Les quelque 1.000 Haïtiens en instance de déportation du Canada seront-ils emprisonnés et persécutés par le régime Duvalier en rentrant en Haïti?

C'est la question que la plupart des gens se posent au Québec. Ici, personne ne veut ou n'ose y répondre, ou lorsqu'on le fait leurs révélations sont si renversantes qu'elles deviennent incroyables et surtout invérifiables. Pourtant, pour tout observateur averti qui descend en Haïti, la réponse saute aux yeux, brutale, dès l'arrivée à l'aéroport. La police et l'armée sont omniprésentes.

Pourquoi un si petit pays entretient-il encore une telle force armée et policière? C'est déjà là un indice d'un régime politique qui souffre mal la contestation. Une chose est certaine cependant, si le touriste étranger qui arrive ici se sent surveillé et mal à l'aise, l'Haïtien déporté n'est certes pas très heureux de rentrer au pays.

L'aéroport François-Duvalier est d'ailleurs conçu pour distinguer clairement le touriste de passage du Haïtien qui rentre d'un séjour à l'étranger. Chacun est orienté vers un comptoir différent où douaniers et policiers s'informent de leur provenance, de la durée de leur séjour en Haïti, de l'endroit où ils entendent demeurer.

Mais il est une autre réalité que tout observateur, le moins attentif, peut voir de ses propres yeux en Haïti et qui justifie les Haïtiens du Canada de ne pas vouloir revenir ici.

Ce pays de plus de cinq millions d'habitants vit dans un état de sous-développement aberrant.

A côté d'une bourgeoisie nationale autochtone infime, qui affiche une richesse scandaleuse, le peuple haïtien vit dans une pauvreté presque animale.

Analphabète à près de 90 p.c., cette population ne dispose même pas du minimum vital d'un état de société industrielle accordée à "ses pauvres".

L'Haïtien qui rentre de Montréal retrouve ici, à Port-au-Prince, la plus grande ville du pays, une misère nationale qui ferait blêmir nos assistés sociaux.

Dans un pays où le salaire minimum est de \$130 par jour, l'emploi rare et l'assistance sociale inexistante, l'Haïtien qui rentre au pays, à moins de faire partie de l'aristocratie nationale, n'aura d'issue que de rejoindre ses compatriotes dans la misère.

S'il est le moins scolarisé et conscient d'un régime de vie supérieur à ce qu'il a connu en Haïti, il restera pour lui deux issues: 1) accepter d'acquiescer un régime politique et économi-

que qui ne profite qu'à une minorité, 2) contester cet état de choses.

Dans la première hypothèse, il n'est pas assuré d'un emploi parce qu'ils sont ici dénués de "chance" de ne jamais connaître mieux. Les conditions de vie de cette population issue d'une génération d'esclaves importés d'Afrique à l'époque de la colonisation de l'île par les Français, sont indescriptibles.

Mal alimentés (la viande est hors de prix pour ces gens qui se nourrissent surtout de fruits et de farine de maïs), ils habitent de véritables taudis qui n'ont rien de comparable à nos mansardes de la basse ville et aux quartiers pauvres de nos grandes villes.

Des familles entières habitent, si l'on peut utiliser ce terme dans les circonstances, ces huttes insalubres, sans eau, sans électricité et, surtout, sans services sanitaires essentiels. Massés dans ces habitations qui, la plupart du temps, sont plus exigües qu'une seule pièce de nos maisons ou appartements, leur seul objectif est de survivre.

(Suite à la page A6, 3e col.)

Quatre jours à la cour du bien-être (3) La réadaptation ou la prison...

par Nicole CAMPEAU

Le défilé habituel passe ce matin par le bureau du juge Rodolphe Roy, juge à la cour du bien-être social. Des enfants, des parents, des officiers de probation, des avocats parfois, quand le juge les fait demander.

Au deuxième étage, à la salle d'audiences, un enfant subit son procès pour vols avec effraction. Encore chanceux de n'être pas venu quelques années plus tôt. A ce moment, le juge, dans sa toute-puissance, était seul avec l'enfant. Le ministère de la Justice, ayant fini par découvrir que l'enfant a aussi des droits, met maintenant des avocats à leur disposition. Mais c'est encore le juge qui décide s'il y a matière à en demander un.

Dans le bureau du juge Roy, des enfants se succèdent avec, souvent, des histoires qui se ressemblent.

Un grand bonhomme de 17 ans, l'air mal dans sa peau, entre le premier. L'officier de probation de service à la cour ce jour-là présente au juge le dossier du garçon. Voies de fait contre un policier, voies de fait contre un membre de sa famille. En présence de l'avocat de l'assistance juridique qui lui a été affecté, il plaide non coupable au premier chef d'accusation et coupable au

deuxième. Pour le premier, le procès est fixé en décembre, et, pour le second, une amende de \$10 est imposée.

Ce sont ses premiers délits. Son histoire, celle qui intéresse la cour, se consigne en quelques lignes. Famille de 15 enfants, à faible revenu. L'adolescent vit chez son frère, ne fréquente plus l'école, ne travaille pas et ne retire pas d'assurance-chômage.

Comme pour tous les autres garçons qui suivront, le juge Roy prend sa voix rude et semonce vertement. Il agit le spectre de l'établissement, puis de la prison si l'enfant persiste à "pousser croche". L'enfant, pétrifié, debout devant le bureau du juge, ne dit mot puis bafouille en lisant à la demande du magistrat des articles de la loi sur les jeunes délinquants.

La crainte d'abord

Le juge Roy cache sa sollicitude sous une rude écorce. "La crainte, dit-il, est le commencement de la sagesse". Comme tous ses confrères de la cour, il lui a bien fallu mettre au point tout seul sa "méthodologie" puisque le ministère de la Justice n'a prévu aucune formation pour les magistrats des enfants, pourtant en principe, voués à la réadaptation.

(Suite à la page A6, 1re col.)

Allmand a, lui aussi, reçu de l'argent des Gens de mer

(D'après PC) — La campagne entreprise par le député Morton Shulman contre le Syndicat international des gens de mer et qui prend notamment appui sur l'expérience vécue en 1971 par un syndicaliste de la ville de Québec, M. François De La Chevrotière, a permis jusqu'à maintenant de confondre deux ministres du cabinet Trudeau.

M. De La Chevrotière, selon une lettre déposée hier soir par le député à la Législature ontarienne a été battu par 12 à 14 membres du syndicat lorsqu'il s'est porté candidat à la vice-présidence du groupe syndical pour le port de Québec.

Le solliciteur général du Canada, Warren Allmand, a admis à son tour hier avoir reçu une contribution financière du Syndicat international des gens de mer en 1974. Cet aveu de M. Allmand faisait suite à celui du ministre du Travail John Munro.

C'est à l'extérieur des Communes à Ottawa que M. Allmand a fourni sa version des faits aux membres de la presse, hier après-midi.

Pendant ce temps, celui qui a fait sortir le chat du sac en ce qui concerne les contributions du syndicat aux deux membres du cabinet Trudeau, avait accusé devant la législature ontarienne au cours de l'après-midi d'hier le ministre Allmand d'avoir reçu de l'aide en argent du syndicat. Il avait aussi affirmé que quatre ministres fédéraux étaient impliqués.



Warren Allmand



Morton Shulman

Le député Morton Shulman, un néo-démocrate, avait de plus promis d'apporter des preuves de ses avancées hier soir. Et c'est ce qu'il a fait en lisant devant la législature de l'Ontario un texte partiel d'une conversation enregistrée par la police et mettant en présence le ministre Munro et Roman Gralewicz, le président du syndicat.

Le texte cite M. Munro ainsi: "Un

million de mercis" après qu'il eut appris que le syndicat lui accordait \$500 en vue de sa campagne électorale dans Hamilton-Est.

Et M. Gralewicz de lui répondre: "Bien, non, ce n'est pas un million. C'est pour les bons gars. Tout ce que toi et les tiens obtenez, c'est \$500".

(Suite à la page A6, 1re col.)

Cloutier ne réussit pas à endiguer les débrayages

par Anne-Marie VOISARD

Au moment où le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, exhortait les étudiants à retourner aux cours, hier après-midi, sous peine de "prendre inutilement le risque de compromettre leur session académique", bon nombre de ceux-ci décidaient de poursuivre les débrayages et l'occupation des locaux administratifs dans les collèges.

Dans plusieurs Cégep, en effet, les étudiants ont répondu favorablement à la recommandation de leurs délégués provinciaux de maintenir, au moins jusqu'à dimanche, les moyens de pressions entreprises.

Le débrayage affecte maintenant 28 Cégep à travers la province, ce qui représente 70.000 étudiants. Outre les quatre Cégep de la région de Québec, Sainte-Foy, F.-X. Garneau, Limoilou,

Lévis-Lauron, en plus de l'école Marguerite d'Youville, on compte les Cégep de Sorel, Joliette, Shawinigan, Chicoutimi, Jonquière, Alma, Drummondville, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup, Saint-Hyacinthe, Thetford, Victoriaville, Hauterive, Saint-Félicien, Rouyn-Noranda, Sept-Îles, Tracy, Lionel Groulx, Vanier, Vieux-Québec, Dawson. Enfin, six autres Cégep pourraient s'ajouter à la liste, dès aujourd'hui.

Il sera difficile toutefois d'être fixé avant aujourd'hui sur la situation qui prévaut au cours des prochains jours dans chacun des collèges du Québec. En effet, plusieurs des délégués qui assistaient, lundi, au congrès spécial à Limoilou, ont dû, à cause de la neige, prolonger leur séjour à Québec.

Dans le Bas-du-Fleuve, par exemple, des assemblées générales de collégiens

se tiennent aujourd'hui et il y aura prise de position sur les moyens d'action à poursuivre.

Dans les universités, il se peut aussi que la vague de débrayages qu'on a connue la semaine dernière renaisse. Les étudiants de l'université du Québec à Rimouski tiennent une assemblée cet après-midi. Il en sera de même, jeudi midi à Laval, où le principal point à l'ordre du jour sera l'organisation d'un nouveau débrayage. A l'université de Sherbrooke, les étudiants auraient l'intention de boycotter, en janvier, les frais d'admission qu'on leur impose.

"Les étudiants, a déclaré le ministre, ont tout intérêt à retourner aux études pour deux raisons: d'abord parce que ça ne changera strictement rien au dossier et ensuite, parce que l'enjeu, c'est l'année scolaire."

(Suite à la page A6, 1re col.)



Le juge Rodolphe Roy: "La crainte est le commencement de la sagesse".

à lire

Ventes à la baisse

A 20 jours de Noël, le commerce des Fêtes connaît une passe difficile: plusieurs consommateurs ont décidé de réduire leurs dépenses et c'est pourquoi plusieurs magasins ont déjà commencé les ventes à rabais. Tous les articles semblent en cause, sauf les jouets qui se vendent encore bien.

page G-1

Position dangereuse: sucre

Le fait que le Canada n'ait aucune politique nationale du sucre nous place dans une situation fragile sur le marché mondial. Ainsi, nous sommes dépendants vis-à-vis le marché libre, un jeu bien dangereux.

page G-3

Les cinéastes lâchent pas

A la suite de l'expulsion des réalisateurs de cinéma du Bureau de surveillance, une grande manifestation publique organisée par l'Union des artistes et les Travailleurs du cinéma se tiendra, vendredi soir, à Montréal.

page E-13

Rappel de souvenirs

MM. Bourassa et Giscard d'Estaing, ex-président de la France, ont échangé de vieux souvenirs au cours de leur premier entretien. Puis ils ont parlé de leur dernière campagne électorale.

page A-3

sommaire

A Québec aujourd'hui	E-10
Annonces classées	H-3 à H-10
Arts et lettres	E-10 à E-13
Bandes dessinées	H-10
Bridge	H-9
Décès	H-11
Economie-finances	G-1 à G-5
Famille	D-1 à D-4
Feuilleton	H-4
Horoscope	H-10
Mot-mystère	H-3
Mots croisés	H-6
Page documentaire	A-5
Patron	H-7
Servi froid	B-3
Sport	D-1 à D-9
Télévision	E-11 et H-11

météo

Chutes de neige passagères, aujourd'hui et demain, dans la région de Québec. Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Îles et Gaspésie: très venteux, aujourd'hui; neige passagère et ensoleillé demain et moins venteux.

Les détails, page A-2

Allmand a, lui aussi... (Suite de la première page)

Le Dr Shulman a aussi déclaré que M. Grawlewicz a fait allusion dans cette conversation à Martin O'Connell qu'il qualifie de "mon vieil ami".

M. O'Connell, un ancien ministre du Travail a été défait en 1972 mais réélu le 8 juillet dernier.

Explications

De son côté, M. Allmand a expliqué hier après-midi avoir reçu un chèque de \$300 ou \$500 et qu'il ne se rappelle pas du montant précis car il ne l'a pas eu entre les mains.

Il a ajouté aussi que le chèque a été encaissé et qu'il n'a pas l'intention de rembourser le syndicat.

M. Munro a retourné quant à lui le montant de \$500 après les élections.

Le solliciteur général a admis aussi que le syndicat lui a prêté de cinq à six hommes durant la campagne de 1972.

Il a précisé qu'il trouvait cela normal d'autant plus qu'il avait mené sa petite enquête sur la conduite du syndicat et que rien ne pouvait lui être reproché.

Aussi, a-t-il fait savoir, le syndicat ne lui a rien demandé ni pendant la campagne de 1972 ni après et cela vaut aussi pour 1974.

Enfin M. Allmand a démenti les allégations du député Shulman voulant

que le gouvernement fédéral se traîne les pieds en ce qui concerne le syndicat des gens de mer.

Shulman

Le député Shulman, qui fait campagne contre le syndicat l'accusant de violence et de corruption, a expliqué, hier soir, que la conversation enregistrée entre M. Munro et M. Grawlewicz, n'indique pas qu'il y ait eu corruption.

Tout ce que cela démontre à son avis, c'est que le syndicat a des relations suffisamment amicales avec MM. Munro et Allmand pour que le gouvernement fédéral n'enquête pas sur ses activités en dépit de la violence perpétuelle.

Pour lui, l'importance de l'enregistrement réside dans le fait que le ministre Munro venait juste de participer aux négociations entre les gens de mer et les armateurs où il a joué le rôle d'un arbitre supposément impartial.

Le Dr Shulman a aussi révélé que lorsqu'il interrogé en septembre 1974 par les agents de deux corps policiers, le président Grawlewicz a répliqué qu'ils ne pourraient rien faire "parce qu'il avait dans sa poche, un important ministre du cabinet fédéral".

Le député a précisé qu'il ne s'agissait pas de M. Munro et que la Gendarmerie royale du Canada possédait une copie de la déclaration et le nom du ministre.

A la suite de l'intervention de M. Shulman, le solliciteur général de l'Ontario George Kerr a déclaré, hier soir, que c'était la responsabilité du gouvernement fédéral d'ordonner une enquête immédiate sur les agissements du syndicat.

Pas d'infraction par les Russes

OTTAWA (PC) — Un destroyer canadien, effectuant une patrouille dans l'Atlantique, a rapporté que les cinq chalutiers soviétiques perquisitionnés dans les eaux territoriales canadiennes, n'ont commis aucune infraction aux lois canadiennes.

C'est ce qu'a révélé le ministre des Pêcheries, M. Roméo LeBlanc, qui a précisé que le destroyer poursuivait sa patrouille dans une zone où se trouvent concentrés plusieurs autres bâtiments soviétiques.

Le sort qui guette les...

(Suite de la première page)
"Struggle for life" prend ici tout son sens.

A côté d'elle, juchée dans la montagne, une riche bourgeoisie nationale affiche une richesse gênante. Dans des résidences d'un luxe scandaleux, ils regardent ce peuple se vautrer dans une misère presque sans issue. Pour eux, la vie est belle en Haïti.

Le pays est physiquement beau, le climat enchanteur. La vocation touristique de l'île a apporté avec elle son bagage d'amusement et de merveilles de pays surdéveloppés: riches hôtels, restaurants de grande classe, discothèques et, contradiction suprême dans une ville où l'immense majorité des habitants luttent pour assurer sa subsistance, un casino où petits bourgeois et touristes de luxe engloutissent des sommes à faire rêver.

C'est dans ce pays "en voie de sous-développement" que le Canada a décidé de refouler quelque 1,000 Haïtiens qui n'ont pas eu la chance d'être considérés comme réfugiés politiques ou de profiter de l'opération "Canada mon pays".

C'est dans ce pays, également, que séjourne présentement une mission culturelle québécoise qui a apporté ici nos plus récentes productions cinématographiques.

Quatre chansons,...

(Suite de la première page)
dizaine de musiciens et de choristes féminins. Pour faire de nouvelles chansons, dont "Maman, laisse-moi sortir le soir", et terminer avec une chanson qui a fait plaisir aux Parisiens, lorsqu'il a dit que c'était pour lui un fétiche, "La mer" de Charles Trenet.

Ce qui a surpris aussi et amusé beaucoup, c'est qu'un jeune garçon de 13 ans puisse, entre deux chansons, s'adresser naturellement au public pour lui dire qu'il avait un petit serrement au coeur de se voir là, à l'Olympia, dont on lui a tant parlé.

Devant un public qui, ordinairement, n'est aucunement tendre pour les artistes et qui peut remettre vertement à sa place celui qui voudrait trop le flatter. Un public difficile, surtout celui d'une première.

Après tout ça, René Simard se propose de revenir rapidement au Québec, pour les Fêtes, ce qu'il ne peut manquer quand même. Il était fier lorsqu'on lui a dit qu'il y avait eu une tempête de neige à Québec, panne de courant et le tra la la habituel.

Aussi, il est allé voir le tour de chant de Gilles Vigneault au théâtre de la Renaissance. Il a bien aimé. Mais ce qui l'a le plus amusé, c'est de voir les affiches de Vigneault accrochées au mur et qui le représentent "avec les cheveux comme ça", note-t-il en se relevant des couettes chaque côté de la tête.

Il a vu Charlebois également, qui lui a promis de venir l'entendre.

Et on dit que M. Robert Bourassa, passant à Paris, a formulé l'intention d'aller le voir à l'Olympia.

POUR VOS SPORTS FAVORIS... POUR LES FERVENTS DE LA RAQUETTE DES MOCASSINS "UNISEX"



M. 200
Couleur tan
Enfants - 7 à 10
Junior - 11 à 4
Senior - 4 à 12



M. 500
En poil long
genre Loup nordique
Enfants - 7 à 10
Junior - 11 à 4
Senior - 4 à 11



Bs. 2910
Courte, en cuir souple.
Genre Après-Ski, brun ou tan

12⁹⁹ 12⁹⁹ 14⁹⁹ 14⁹⁹ 29⁹⁹ 29⁹⁹

"UNISEX" - TOUTES LES SEMELLES EN VERITABLE CREPE

POUR LES MOTONEIGISTES



PRODUIT
CANADIEN
1re QUALITE
ENFANTS
Pts: 8 à 10
Pts: 11 à 13

GARÇONS
DAMES
HOMMES
Pts: 1 à 5
Pts: 6 à 12

Bas de feutre 80% laine
Enfants Pts: 8 à 13 \$2⁹⁹ Pts: 1 à 5 6 à 12 \$3⁹⁹

POUR LES QUILLEURS

Soulier
en véritable cuir
2 tons "combinés"
• Blanc et Bleu
• Noir et Brun
pour
dames et
hommes



SAC
choix
de couleurs
\$3⁹⁹

MAINTENANT STE-FOY
place XXXXX
des quatre-bourgeois
ORGANISATION
ENTIEREMENT
QUEBECOISE
DEPUIS 35 ANS
CENTRE-VILLE EST
260, ST-JOSEPH

4 MAGASINS
4 CENTRES
CHAUSSURES
agnon
& FRERE INC.
Les plus grands détaillants
de chaussures à Québec.
CHOIX
QUALITE - BONS PRIX

DEPUIS 35 ANS
CENTRE-VILLE OUEST
180, ST-VALLIER
PRODUITS
ENTIEREMENT
CANADIENS
DEPUIS 25 ANS
LIMOULOU
519, 3e AVENUE

POUR LES PATINEURS



Tous en véritable cuir.
Bottine
blanche.
Pour filles
Pts: 11 à 4

\$16⁹⁹ Pts: 5 à 10
\$20⁹⁹



Bottine en
noir et brun
combinés.

Garçons Pts: 11 à 2
\$18⁹⁹
Garçons Pts: 3 à 5
\$20⁹⁹
Hommes Pts: 6 à 11
\$22⁹⁹

POUR GARÇONS ET HOMMES, NOUS AVONS "LE PROFESSIONNEL"

• Tan
• Noir
• Brun

POUR TOUTES LES OCCASIONS



pour hommes
BOTTILLONS
en véritable cuir
chaudement doublé.
Choix d'ajustements.

Avec
lacet \$19⁹⁹
Avec
fermeture-
éclair \$21⁹⁹

POUR DAMES

Pour les grandes,
BOTTES moulantes.
Tan, brun, noir.
Pts: 5 1/2 à 9 1/2

\$29⁹⁹



Styles
extensibles sur
le côté et
fermeture-éclair
pour ajustement
parfait.
AU-DELA DE
25 AUTRES
MODELES



BOTTILLON
chaudement
doublé.

GARANTIS

A L'EPREUVE DE L'EAU



Tan
Noir

Filles
Pts: 13 à 4

\$11⁹⁹

Brun
Noir
Garçons
Pts: 1 à 6
\$15⁹⁹
Hommes
Pts: 7 à 11
\$19⁹⁹

Dames
pts: 5 à 10
\$17⁹⁹

Cloutier ne réussit pas... (Suite de la première page)

D'autre part, le ministre s'est dit convaincu que si les étudiants acceptaient de rentrer immédiatement aux cours personne ne serait pénalisé.

Une proposition du ministre

En ce qui concerne le fond du problème, soit la réforme du régime de prêts et bourses que revendiquent les étudiants, M. Cloutier a déclaré n'avoir jamais été satisfait des critères actuels.

Le ministre est d'avis qu'on devrait dissocier la question des bourses et des prêts et remplacer ces derniers par un "crédit étudiant", comparable au crédit agricole. Les sommes que l'étudiant pourrait emprunter devraient être plafonnées de façon à limiter l'endettement étudiant. De plus, dans le calcul du "crédit étudiant", la contribution des parents et de l'étudiant n'interviendrait pas, contrairement au régime actuel de prêts et bourses.

Par ailleurs, M. Cloutier estime qu'un système de bourses devrait être maintenu de façon à venir en aide aux étudiants dans le besoin.

Reste à voir comment les étudiants recevront cette proposition du ministre qui diffère totalement de leurs deux principales revendications, à savoir la disparition de la contribution des parents et le réaménagement de la contribution des étudiants dans le calcul des prêts et bourses.

Au seul chapitre de l'abolition de la contribution des parents, M. Cloutier a

déclaré qu'il en coûterait de \$150,000,000 à \$200,000,000 par année pour satisfaire la demande des étudiants.

Evidemment, le ministère a refusé ces points de revendication des étudiants. Mais, plutôt que de servir un non catégorique, il a préféré renvoyer l'étude du problème à des comités... ce que les étudiants n'ont pas digéré.

Exception faite des questions de la contribution financière des parents et des étudiants, M. Cloutier estime que son ministère a donné suite à presque toutes les revendications des étudiants. Les étudiants, encore une fois, ne sont pas d'accord, puisqu'ils ont rejeté en bloc à leur congrès spécial de lundi les propositions gouvernementales.

Quoi qu'il en soit, le comité provincial de négociation, qui représente l'ensemble des étudiants des collèges et universités du Québec, retournerait aujourd'hui devant le ministre pour poursuivre les pourparlers amorcés en fin de semaine dernière.

On peut s'attendre à ce que l'ensemble des étudiants suive très attentivement le déroulement de cette nouvelle ronde de négociations. Il ne faudrait donc pas s'étonner si de petits groupes de manifestants — comme ceux qu'on a vu circuler, hier soir, devant le Parlement — se forment aux abords du complexe "G", lieu de rencontre des représentants des étudiants et du ministre.

La réadaptation ou la... (Suite de la première page)

Les trois suivants, qui passeront devant le juge chacun leur tour, ont été trouvés coupables de vol et de recel de pièces de voiture.

Des copains de quartier, tous-jours ensemble. Deux d'entre eux n'en sont pas à leur première visite au juge. Le premier, petit costaud au visage sombre, a déjà plusieurs délits à son actif. En liberté surveillée (par un officier de probation), il n'avait pas récidivé depuis un an. L'officier brosse à grands traits le décor psychologique du garçon: père décédé, mère dépassée par les événements, pas de fréquentation scolaire ni de travail.

L'officier raconte que les choses se placent: la mère va bientôt se marier à un artisan que le garçon aime beaucoup avec lequel il aime travailler et chez qui il a séjourné ces derniers mois. D'ailleurs, c'est à la faveur d'un retour de quelques jours parmi les copains qu'il a fait son mauvais coup.

La mère témoigne, en quelques phrases timides, de la nouvelle vie du garçon. Le juge recommande une surveillance encore plus serrée, ajourne sa sentence, défend au jeune de revoir ses copains et complices et demande un rapport à la Clinique d'aide à l'enfance.

Le deuxième, lui, n'a pas de problèmes familiaux apparents. Son père le qualifie "d'influencable". Il a déjà volé avec des copains une motoneige. Il sortira du bureau au bout de quelques minutes, après une volée de réprimandes, confié à la surveillance de son père (défense de rentrer tard, de fréquenter les copains, de manquer l'école, etc.) et flanqué d'un officier de probation chargé de faire une enquête sociale sur lui.

Le troisième adolescent, dont c'est la première visite à la cour, s'en tire avec une sentence avec sursis et obligation de bonne conduite. Son père, divorcé, sans adresse, sans emploi, promet au juge qu'il l'aura à l'oeil.

Ceux qu'on reverra

Après leurs départs, le juge Roy lance tout haut: "Celui-là, on ne le reverra pas. Avec le temps, on finit par deviner ceux qu'on va revoir".

Ce qu'il présente là comme un sens aigu de l'observation est en même temps une sorte de constat d'impuissance. Peut-on parler de réadaptation quand on peut presque prévoir qu'un enfant deviendra délinquant d'habitude?

Le juge Roy y répondra à sa façon quand, à la fin de l'avant-midi, il fera son dernier dossier sur ces mots: "C'est frustrant de répéter toujours la même chose quand on sait qu'on n'a pas plus de solutions que ça".

Tous les juges et les avocats répètent les mêmes doléances. Les officiers de probation aussi. Ils savent de quoi ils parlent: le quotidien des délinquants, c'est eux qui le connaissent de plus près.

L'officier de probation, l'homme à tout faire du juge, ne fait pas

la moitié de ce qu'il voudrait. Il est pourtant, dans le système actuel, le pilier de l'aide au délinquant.

Un pilier vermoulu. C'est lui qui mène les enquêtes sociales et familiales. C'est lui qui est chargé de la surveillance et de l'aide aux enfants déclarés jeunes délinquants par la cour. C'est lui qui fait le pont entre la famille, la cour et les établissements.

Au plus urgent

Il fait tant de choses, à vrai dire, qu'il doit négliger la plus importante: une intervention poussée et suivie auprès de l'enfant et du milieu.

Il lui faut aller au plus urgent; et le plus urgent est souvent plus utile aux rouages administratifs qu'à l'enfant.

Les problèmes auxquels il doit faire face exigent bien plus que les quelques coups de téléphone et les quelques visites qu'il est souvent réduit à faire.

De 60 à 70% des jeunes qui arrivent en cour ont en commun un milieu familial perturbé. Parmi ceux-là, les milieux défavorisés sont sur-représentés.

Là où il faudrait une thérapie conjugale ou familiale, l'officier doit souvent se contenter de quelques encouragements et conseils. Là où il faudrait assurer à l'enfant en difficulté une présence soutenue pour pallier une figure parentale absente ou déficiente, pour l'aider à se sortir lui-même des influences du milieu qui lui sont préjudiciables et pour l'aider à se trouver de nouvelles motivations, il lui faut se contenter de contacts sporadiques.

Il n'a pas le choix, la cour achemine constamment de nouveaux cas au service de probation, qui doit s'organiser pour que la liste d'attente ne dépasse pas quelques semaines.

Cet été, la coupe a débordé; les officiers de probation, écoeurés de boucher les trous à la sauvette, ont refusé pendant deux mois de nouveaux cas.

Résultats: ils continuent tous-jours de travailler à la sauvette, de recevoir des salaires dérisoires, de donner sans être payés leur temps en soirée et en fin de semaine parce que, employés de la fonction publique, leur journée finit à 5 heures.

Une farce

"Dans les conditions actuelles, dira le juge Prévost, la probation est une farce".

Pendant ce temps, bien des jeunes continuent d'aboutir à la cour trop tôt ou trop tard.

Trop tôt, parce que leur cas relève des services sociaux; trop tard, parce que le jeune a déjà développé une personnalité délinquante et que les ressources manquent pour lui venir en aide.

A l'heure où les théoriciens de la délinquance préconisent les mesures en milieu ouvert, des juges en sont souvent réduits à enfermer des jeunes dans des établissements, parce qu'il leur a été impossible d'assurer autrement au jeune l'aide dont il avait besoin.

'Les médecins sont faits pour soigner, non pour tuer'

par Richard COTE

"Si le gouvernement décide de permettre l'avortement, c'est sa responsabilité, mais alors qu'il forme des avocats qualifiés car les médecins ne sont pas faits pour tuer mais pour soigner."

Alors que les "Médecins du Québec pour le respect de la vie" procédaient, hier, au lancement d'un volume intitulé "Les médecins sont faits pour soigner et non pour tuer", le mari de la présidente du mouvement, le docteur René Jutras, s'est fait le porte-parole de son épouse, le docteur Thérèse Martel-Jutras, pour présenter à nouveau le point de vue de celle-ci sur l'avortement.

"Nous sommes engagés avec nos adversaires dans une dialectique qui amène

quotidiennement de la part de ceux-ci des arguments qui sont aussi à l'envers que les précédents", a jugé le docteur Jutras qui a ajouté que la définition précise du début de la vie par des experts scientifiques de renommée mondiale avait grandement ralenti l'élan de ceux qui luttent pour l'avortement.

Selon cette définition, la vie commence dès le moment où la cellule mâle féconde la cellule femelle.

"Quand vous êtes convaincu que l'embryon est un enfant, je pense qu'aucun être humain digne de ce nom ne pourrait se permettre de tuer cet enfant", a affirmé le docteur Jutras.

Le volume lancé hier renferme en réalité les textes des interventions faites en mai

dernier lors du symposium national Pro-Vie qui s'est tenu à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal.

Pour les opposants à l'avortement, dont le groupe des médecins pour le respect de la vie, il n'existe même pas d'avortement thérapeutique puisqu'avec les progrès de la médecine, il n'y a plus d'indications médicales valables en ce sens.

"Ce ne sont que des avortements de complaisance", a affirmé le docteur René Simard, vice-président de la MQRV.

Reprenant quelques-unes des idées fréquemment énoncées lors du symposium de mai dernier, le docteur Jutras a déclaré que seuls les médecins étaient habilités pour rappeler à la population que

l'avortement est la destruction d'une vie.

Il a aussi rappelé que les médecins avaient été victimes d'un chantage de la part des groupes pro-avortement qui les avaient accusés d'injustice en disant que par leur attitude ils obligeaient les femmes à aller se faire avorter aux États-Unis, ce qui défavorisait encore plus les gens des classes démunies de la société.

"Au contraire, ce sont les filles de ces classes très pauvres qui sont allées en majorité se faire avorter aux États-Unis", a dit le docteur Jutras. "L'avortement, c'est plutôt une question d'information et de culture. Dans les familles où l'on cultive le respect de la vie, il n'y a pas d'avortement."

Après avoir affirmé que la famille avait été et demeurerait la force de la nation canadienne-française, il a laissé entendre que, dans ce cadre, la grande bataille des garderies ignorait un autre grand problème.

"Les garderies ne demeureront jamais qu'un moindre mal. Elles constituent le parage institutionnel des enfants à partir de 18 mois", a lancé le porte-parole des Médecins du Québec pour le respect de la vie.

Selon lui, cette mesure laissait entrevoir une situation future où, dans un système totalitaire, les familles seraient plafonnées à deux enfants ou moins (comme en Russie) où l'avortement servirait de moyen purement technique pour en arriver à ce

plafonnement. "D'où affaiblissement de la famille et, par conséquent, de

la nation", a estimé le docteur Jutras, qui a conclu que la campagne pour l'avorte-

ment était un mouvement sordide et inexplicable, insoupçonné il y a dix ans.



Quand l'avez-vous invitée au restaurant la dernière fois?

Dans un grand restaurant?

Cette fin de semaine, faites-lui donc une surprise!

P.S. Vous trouverez un choix complet de grands restaurants dans nos pages de gastronomie du samedi.

LE SOLEIL

Le pharmacien est le dernier bastion contre les erreurs de médication

Le pharmacien, dont le rôle est de fournir à ceux qui en ont besoin des médicaments sûrs et efficaces, constitue le dernier bastion contre les erreurs de médication.

"Je ne vois pas comment notre société moderne avec la multitude de médicaments qu'elle possède pourrait, sans danger, se passer des pharmaciens", a déclaré lundi soir le professeur Jack Masquelier, de l'université de Bordeaux II, à l'occasion des journées du cinquantenaire de l'École de pharmacie de l'université Laval.

Selon le professeur Masquelier, le vrai rôle du pharmacien est méconnu du public et il faudrait que ce professionnel de la santé se fasse mieux valoir comme conseiller auprès du patient.

C'est là, aux dires du spécialiste de renommée mondiale, une tâche des plus importantes puisque le pharmacien est le seul à pouvoir réellement exercer un contrôle valable sur la distribution de ces produits chimiques qui sont en quelque sorte de poisons plus ou moins violents.

"Le médecin, malgré toute la compétence qu'on lui reconnaît dans son domaine, n'a pas les connaissances pharmacologiques pour juger de cette artillerie pharmaceutique", a souligné le professeur français, qui a reçu un doctorat honorifique de l'École de pharmacie de Laval la semaine dernière.

Le conférencier a dit estimer que le médecin ne pouvait tout de même pas être accusé de tous les torts dans notre société où on le considérerait un peu comme le sorcier des tribus primitives qui guérissait avec des herbes.

"Nous le voyons à la fois comme un garagiste et un confesseur; et c'est aussi celui qui subit des pressions socio-économiques considérables", a affirmé M. Masquelier en tentant d'illustrer la situation dans laquelle se trouvent les médecins d'aujourd'hui.

Bien qu'on puisse le rendre responsable d'une partie de la surconsommation des médicaments, par les prescriptions abusives ou faites dans

le seul but de tranquilliser le malade, le médecin n'est qu'un maillon de la chaîne et partage généreusement le fardeau de l'accusation avec les grandes compagnies pharmaceutiques.

Celles-ci consacrent, en effet, d'après des chiffres cités par le professeur Masquelier, à la publicité un budget qui est de deux fois supérieur à celui de la recherche.

Leurs produits ne sont pas toujours de première qualité et la seule garantie que peut présenter l'industrie est d'affirmer que son médicament a été fabriqué selon les normes édictées par les gouvernements.

Ce qui fait que souvent cette même industrie présente sur le marché des produits nouveaux qui n'ont aucun caractère innovatif.

"L'industrie joue trop souvent à la roulette moléculaire" et met en marché des médicaments qui sont parfois inutiles et même dangereux par eux-mêmes et dont la nocivité devrait être éliminée parce que présentée comme telle", a expliqué l'expert en pharmacie, dont la conférence s'intitulait "Les médicaments et la société de consommation".

Quant à la question des prix, c'est là un fameux problème, estime le professeur Masquelier qui, pour illustrer sa pensée, a cité une phrase d'Oscar Wilde: "Il sait le prix de tout et la valeur de rien".

Pour sa part, le directeur de l'École de pharmacie de Laval, M. Pierre-Paul Leblanc, qui a remercié le conférencier, l'une des facettes du problème est que les gouvernements accordent beaucoup

trop d'importance au curatif et n'investissent pas assez dans le préventif en assumant leur rôle d'éducateurs du public.

"Mieux vaut investir dans les loisirs que dans les tranquillisants", a fait remarquer M. Masquelier pour marquer son approbation.

SPECIALS DE DECEMBRE



MODELES	Prix courant	Notre Prix	Rabais
Lowrey Génie 44	\$1895.	1619.	276.
Farfisa 154RK	\$2895.	2469.	436.
Farfisa 152 RK	\$2395.	2035.	360.
Farfisa 151R	\$1899.	1619.	280.
Farfisa 150R	\$1499.	1279.	220.
Farfisa 148R	\$1099.	959.	140.
Eko Rhapsody	\$2500.	1850.	650.
Eko 44A	\$1095.	995.	100.
Eko 44	\$ 897.	769.	128.
InstaPiano + acc.	\$ 599.	479.	120.
Viscount M-500	\$1759.	1495.	264.
Viscount X-125 + leslie X-125B	\$2999.	2249.	750.

*Offre valable sur stock en magasin seulement. *Financement disponible. *Toute marchandise neuve et garantie. *PREMIER ARRIVE - PREMIER SERVI

CAMILLE BERGERON

MUSIQUE ENR.

856, 9e AVENUE, CHARNY, QUE.
Edifice Caisse Populaire
Tél.: 832-0329

norman

pour 3 JOURS seulement

INCROYABLE RÉDUCTION!

sur TOUTES nos robes

robes maternité non incluses

un choix intéressant de robes longues, courtes, deux-pièces, nouvelle longueur, y compris toutes nos robes des Fêtes. 5 à 15, 10 à 20, 14½ à 24½.

mail saint-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon

25%

Amateurs...
PHOTOGRAPHES
Professionnels...
LIMOCOLOR INC.
DIVISION PROFESSIONNELLE
vous avise de l'ouverture de leur nouveau bureau pour la région de Québec
situé
PRES HENRI-BOURASSA et la CANARDIERE
1600 de VILLEBON - QUEBEC
522-1241

La commission scolaire Des Ilets refuse de comprimer son budget

La commission scolaire Des Ilets a refusé, hier, de comprimer son budget comme le lui ont demandé quelque 200 contribuables qui participaient à une assemblée spéciale des commissaires, à Orsainville.

L'assemblée s'est tenue à la demande d'un groupe de citoyens choqués par le fait de payer trois comptes de taxe scolaire en 13 mois, à un taux supérieur à celui des commissions voisines.

Bien organisés, et représentés par deux porte-parole officiels chargés de poser les questions jugées pertinentes lors de réunions d'organisations précédentes, les contribuables ont attaqué, de façon parfois drue, les décisions des commissaires et des cadres scolaires.

Les débats ont porté notamment sur les dépenses inadmissibles, qui s'élèvent à \$633,000 pour l'année en cours, et montent le taux de taxation à \$1.71 le \$100 d'évaluation redressée.

Ce taux est de \$1.46 à Charlesbourg, \$1.39 à Sainte-Foy, \$1.40 à Beauport, et ainsi de suite dans les autres commissions scolaires de la région de Québec, selon les données mises de l'avant par les protestataires.

Un cobaye

Les contribuables de la commission scolaire Des Ilets, qui comprend, outre Orsainville, les municipalités de Lac-Beauport, Notre-Dame-des-Laurentides, Lac-Saint-Charles et Stoneham, apprécient très peu le fait que les cadres scolaires soient rétribués au-dessus des normes imposées par la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Les commissaires ont d'ailleurs pris cette décision en pleine connaissance de cause, et ont l'appui de la Fédération des commissions scolaires. Selon le président, M. Jacques Duhamel, la commission sert d'exemple pour abattre la politique du ministère, et toutes les autres commissions attendraient avec impatience le résultat de cette lutte.

M. Duhamel soutient de plus que cela ne coûte pas un sous de plus aux payeurs de taxes, même si le ministère a déclaré inadmissible le salaire des cadres au complet, et non seulement la somme qui constitue le dépassement des normes.

La commission peut en effet, à l'intérieur de son budget global, jouer avec la transférabilité des postes, et imputer le dépassement à un autre poste budgétaire.

Les chinoïseries

Une bonne partie des chinoïseries budgétaires, selon l'expression d'un contribuable, vient de la fusion de diverses commissions scolaires en une seule, en 1972.

La plupart étaient très mal organisées, et la nouvelle

commission a dû retarder l'émission de ses premiers comptes de taxes le temps de faire le point sur sa situation financière réelle.

Elle a ainsi envoyé un compte en octobre 1973, un autre en juin 1974, et un dernier, le mois passé. Pour plusieurs, cela représente une dépense d'environ \$1,000 qu'ils trouvent difficile à rencontrer.

Château-Richer refuse de discuter le cas du chef Gobeil

Le cas du chef de police de Château-Richer a fait rebondir, lundi 26, à l'assemblée du conseil municipal, une foule de quelque centaines de citoyens outrés par cette situation rendue publique cette semaine par l'entremise du Syndicat professionnel des chefs de police du Québec.

Mais c'est en vain que ces contribuables sont allés exprimer leurs doléances et leur appui au chef Jean-Marc

Ils s'interrogent donc sur les choix faits par les commissaires, et plusieurs préféreraient finir de payer les dépenses des années antérieures avant d'entreprendre des nouveaux programmes.

Pour cette année, toutefois, le directeur général leur a répondu que c'était impossible, les fonds étant déjà en

bonne partie dépensés. Il a cependant invité les participants à se rendre à l'assemblée qui étudiera les prévisions budgétaires, au printemps prochain, pour éviter de mauvaises surprises à la réception du compte de taxes, en novembre 1975.

Les contribuables peuvent toutefois s'attendre à une légère diminution, aux environs de \$1.55 le \$100 d'évaluation.

Gobeil, puisque le maire Paul-Emile Prémont et les conseillers ont refusé de discuter de ce sujet et quitté la salle de réunion.

Les citoyens de l'endroit s'étaient rendus massivement à l'assemblée en apprenant la sombre situation de leur chef de police.

Celui-ci ne gagne que \$111.44 net par semaine pour assurer seul, 24 heures par jour, la protection d'une po-

pulation qui varie de 3,000 résidents en hiver à plus de 7,000 en été.

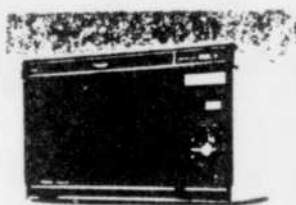
Plusieurs représentants du Syndicat professionnel des chefs de police assistaient également à l'assemblée, mais n'ont pas réussi à se faire entendre, et pour sa part le procureur du SPCPQ, Me Léonce Roy, a manifesté son intention de porter ce cas devant la Commission de police du Québec et de sensibiliser le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette.

Entrez dans l'ère
Panasonic

DEMONSTRATIONS DES FAMEUX
FOURS MICRO-ONDES...

POUR LA CUISSON MODERNE DE L'ÈRE SPATIALE.

Les jours suivants :
Jeudi 28 novembre
Vendredi 29 novembre
Samedi 30 novembre
Jeudi 5 décembre
Vendredi 6 décembre
Samedi 7 décembre



Modèles : NE5300 — NE6400 — NE6700



SYNDICAT DU BIJOU
10, Route Trans-Canada ouest,
Lévis (Rond-Point) P.Q.
Tél : (418) 833-2173

VENEZ NOUS VISITER

jeux éducatifs

REGULIER \$10.95
SPECIAL \$5.95



QUANTITÉ
LIMITÉE



APPRENEZ-LEUR À SE VÊTIR
TOUT EN S'AMUSANT

LIZOTTE
INC.

480, rue Caron
Québec 2, tél.: 529-9586
(Biais avec la Gare Centrale)

jeux éducatifs

METROPOLITAN



Les deux derniers long-jeux de

**RENÉ
SIMARD**
Grand Spécial

\$8.99
pour
les
deux

Valeur de \$13.58



POLPON
PA-39307



HEY! PICOLO
FA-39405



GRULOT & DELICAT
FA-39409



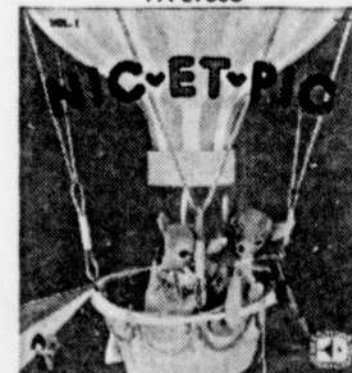
FANFRELUCHÉ
FA-39404



PICOTINE
FA-39401



ITOF
PA-39306



NIC ET PIC
FA-39402

SPÉCIAL \$2.99
ch.

COMMANDES POSTALES C.O.D. ACCEPTÉES
PLUS FRAIS DE MANUTENTION ET D'EXPÉDITION

METROPOLITAN

455 est, rue St-Joseph (mail St-Roch) Québec

Veuillez m'expédier les disques suivants :

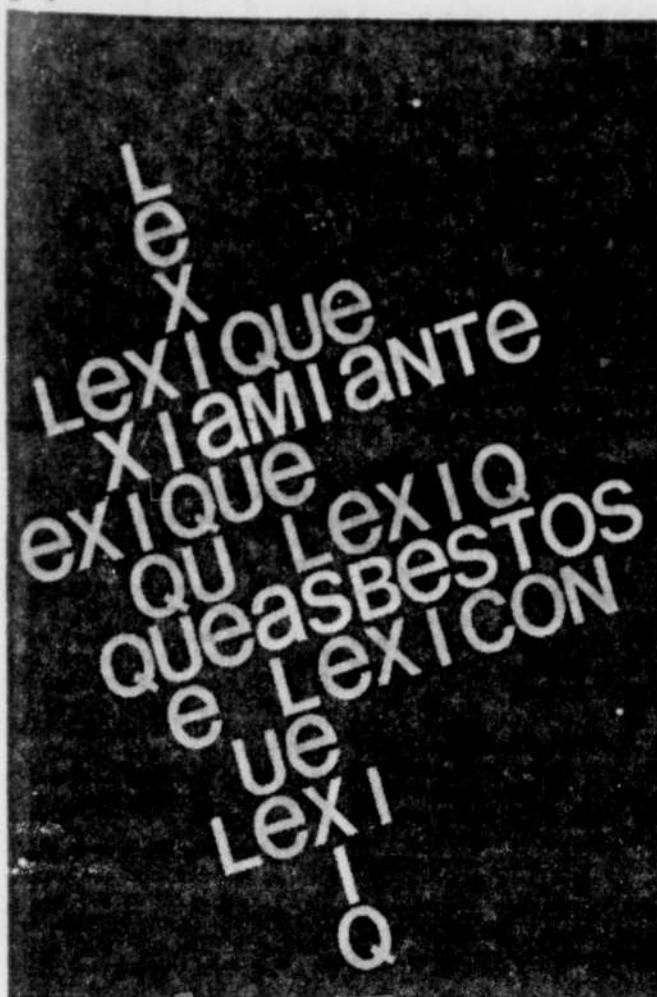
NUMÉRO NOM
TITRE ADRESSE
PROX VILLE
TAXE TEL.
TOTAL
Les frais de manutention et d'expédition s'ajoutent au prix de vente.

4 FAÇONS D'ACHETER... COMPTANT, MISE DE CÔTÉ, CHARGEX OU MASTER CHARGE!



455 EST, RUE ST-JOSEPH - MAIL ST-ROCH - TEL.: 525-4554
aussi: 455 EST, BOUL. CHAREST, QUÉBEC - TEL.: 525-4554





Lexique pour l'industrie de l'amiante

L'usine de filtration de Sainte-Marie sera inaugurée en 1975

SAINT-JOSEPH (G.P.) — La nouvelle usine de filtration et de traitement de l'eau potable, à Ville Sainte-Marie de Beauce-Nord, dont la construction est subventionnée à 95 pour cent par les gouvernements supérieurs, sera inaugurée au début de l'année 1975.

Elle devait être mise en activité vers la fin du mois dernier, mais un retard dans la livraison de certaines pièces de la mécanique fait que les installateurs attendent actuellement pour compléter leur travail, selon ce qu'a révélé, hier, le secrétaire municipal, M. Michel Lambert.

M. Lambert a précisé que le fournisseur de pièces attendues vient de fixer un délai de deux à trois semaines. Les

ingénieurs-conseils Guy Labbé, Louis Dion & associés ont signalé par ailleurs que la mise en service d'un tel équipement requiert normalement une période d'essai d'un mois.

Le coût d'implantation de cette usine de filtration est d'environ \$840,000. Les subventions gouvernementales, établies d'abord à \$639,500, ont été augmentées dernièrement de \$180,000, selon ce qu'a précisé M. Lambert. L'usine aura, au début, une capacité de filtration de 1,500,000 gallons d'eau par jour, mais ce débit pourra être doublé, éventuellement.

L'usine a été érigée en aval d'un barrage existant sur la rivière Bélair, près du rang Saint-Gabriel, dans l'est de la localité de Sainte-Marie.

La CTCUQ: rencontre Goldbloom-Lamontagne

par la Presse Canadienne

Le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, rencontrera le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, et les échevins municipaux, au sujet du déficit de \$9.5 millions enregistré par la commission des transports de la Communauté urbaine de Québec - CTCUQ.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre Goldbloom à la suite d'une question du député de Johnson, M. Maurice Bellemare.

M. Goldbloom a également indiqué que son ministère travaillait en étroite collaboration avec le ministre des Transports, M. Raymond Mailoux, et le ministre d'Etat, M. Paul Berthiaume, afin de trouver une solution aux problèmes financiers du transport en commun, particulièrement dans les centres regroupés en communauté urbaine.

Le président de la CTCUQ, M. Yves Poisson, a démissionné récemment de son poste à la suite de ce déficit, avait rappelé M. Bellemare en soulevant ce problème.

Plus grand et magnifiquement votre...

De nouvelles chambres luxueuses. Nous en avons maintenant 500. Le stationnement est gratuit pendant votre visite et un service de navette est à votre disposition sans frais en tout temps entre l'hôtel et l'aéroport, situé seulement à 2 minutes et demie. Le service aux chambres fonctionne 24 heures par jour.

Les salons de réunions et de banquets ont été réaménagés et se sont multipliés. Nous en avons maintenant 18, tous différents, et ils peuvent recevoir jusqu'à 1,300 personnes. En plus, une nouvelle discothèque unique en son genre vient d'être ajoutée à nos trois bars et restaurants.

Profitez de votre prochaine visite à Montréal pour découvrir que nous sommes maintenant plus grand et magnifiquement votre.

Pour réservations de Québec, appelez 647-2411.



Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et le Reine Elizabeth à Montréal, deux hôtels du CN, le Toronto Airport Hilton, Québec Hilton et le New Brunswick Hilton, Saint John (ouverture 1976). Réservations, consultez votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou le service de réservations Hilton.



Lancement d'un lexique anglais-français de mots utilisés couramment dans l'industrie de l'amiante

THETFORD MINES — L'Association des producteurs d'amiante du Québec a lancé, hier, à Thetford Mines, un lexique anglais-français de 1880 termes utilisés couramment dans l'industrie de l'amiante.

Tiré à 10,000 exemplaires, le livre, qui a été corrigé par l'Office de la langue française du Québec, sera distribué gratuitement à tous les mineurs et à tous ceux qui en feront la demande. Le vice-président de l'association, M. Marcel Dorais, a déclaré que son organisme était prêt à collaborer avec les commissions scolaires de la région et le Cégep local pour que la brochure puisse être mise à la disposition des élèves dont le père ne travail-

le pas dans les mines. Déjà, les quelque 175 étudiants en techniques minières au Cégep de Thetford sont assurés d'en recevoir un exemplaire.

M. Dorais a précisé que la publication de ce lexique re-

présentait l'apport des compagnies minières pour franchir le milieu de travail au Québec, ajoutant qu'il était normal que les expressions transmises de génération en génération dans une industrie, comme celle de l'amiante,

ne soient pas au mot juste. Néanmoins, M. Dorais a reconnu que les habitudes linguistiques sont profondément enracinées et qu'elles ne disparaîtront pas complètement avant un certain laps de temps.

PRES DE CHEZ VOUS
UN *Ami* VOUS
OFFRE: SERVICE,
QUALITE, COURTOISIE



GRAISSE DE ROTI

ST-CASTIN

Cont. 6 oz

.49

SAUCISSON

ST-CASTIN

morceau

lb .69

tranché

lb .79

CROQUETTES DE POISSONS

CUITES

PANÉES

lb .59

CELERI DE LA CALIFORNIE

FRAIS ET CROUSTILLANT

GROSSEUR 24

CAT. CANADA #1

Ch. .29

CHOUX VERTS

RECOLTE DU QUEBEC

CAT. CANADA #1

Lb .08

RAISINS ROUGES

VARIÉTÉ "EMPEREUR"

PRODUIT DES E.-U.

CAT. CANADA #1

Lb .27

HUILE VEGETALE

CRISCO

Cont. 24 oz + 8 oz gratis

1 19

CHOCOLAT VESTA

LOWNEY

Bte 2 1/2 lb

2 45

BREUVAGE AU CHOCOLAT

INSTANTANE

NESTLE QUIK

Bte 1 lb

.83

DETERGENT LIQUIDE

POUR LA VAISSELLE

MIR

Cont. 24 oz

2/ .87

POIRES BARTLETT

DEMIES QUALITE DE FANTAISIE

AUSTRAL

Bte 28 oz

.63

DETERSIF EN POUDRE

TIDE

Bte familiale

2 19

AVEC LES PRODUITS DE QUALITE



C'EST CERTAIN!

POIS VERTS ASSORTIS

QUALITE DE CHOIX

ST-CASTIN

Bte 19 oz **.36**

MOUTARDE PREPAREE

ST-CASTIN

Bocal 24 oz **.39**

SAUCE A SALADE

ST-CASTIN

Bocal 16 oz **.77**

MACEDOINE DE LEGUMES

ST-CASTIN

Bte 19 oz **.32**

JUS DE TOMATE

QUALITE DE FANTAISIE

ST-CASTIN

Bte 19 oz **.21**

ASPERGES COUPEES

ST-CASTIN

Bte 12 oz **.39**

LIQUEUR DOUCE

SAVEURS ASSORTIES

ST-CASTIN

Bout. 25 oz

.29

KETCHUP AUX TOMATES

ST-CASTIN

Bout. 20 oz

.66

SAUCE A LA VIANDE

POUR SPAGHETTI

ST-CASTIN

Bocal 24 oz

1 09

PATATES CHIPS

ST-CASTIN

Sac 10 oz

.59

EAU MINERALE

FBI

Bout. 30 oz

.29

MARGARINE DURE

BLUE BONNET

Pqt 1 lb

.79

CHAMPIGNONS ENTIERS

WATERLOO

Bte 10 oz

.61

PAPIER ALUMINIUM

REYNOLDS

Roul. 18" x 25'

.95

MELANGE A POUDING

SAVEURS ASSORTIES ROBIN HOOD

Bte 9 oz

.39

MARMELADE

3 FRUITS D'ORANGE VACHON

Bocal 24 oz

.95

NOURRITURE POUR CHATS

SAVEURS ASSORTIES DR BALLARD

Bte 25 oz

.31

NOURRITURE POUR CHIENS

SAVEURS ASSORTIES DR BALLARD

Bte 25 oz

.37

SAUCE A PIZZA

CUISINES ROCHETTE

Bocal 12 oz

.69

RECURANT EN POUDRE

COMET

Bte 22 oz

.43

MELANGES A GATEAUX

AUX FRUITS ROBIN HOOD

Bte 30 oz

1 45

EAU DE JAVEL

CONCENTREE MIX-O

Cont. 128 oz

.75

GELEE A DESSERT

SAVEURS ASSORTIES SHIRRIFF

Bte 4/ 3 oz

.99

COQUILLES "O" FROMAGE ou NOUILLES "O" FROMAGE

CATELLI

Bte 6 1/2 oz

.32

ESSENCE DE VANILLE

SUPREME (Gratifier 1 cuillère à mesurer)

Bout. 8 oz

1 09

LAIT EVAPORE

CARNATION

Bte 16 oz

.31

GRUAU ROBIN HOOD

Régulier, bte 3 lb ou instantané, bte 44 oz

Bte 13 oz

.79

GRUAU PRECUIT

ROBIN HOOD

Bte 13 oz

.55

BONBONS DURS ASSORTIS

LOWNEY

Chaudière 5 lb

3 35

JUS D'ORANGE

SUCRE OU NON SUCRE FBI

Bocal 64 oz

.93

MOUCHOIRS DE PAPIER

BLANCS OU COULEURS ASSORTIES SCOTTIES

Bte 100 (2 plis)

.29

MELANGES POUR CROUTE

A TARTE MONARCH

Bte 18 oz

.51

BISCUITS A THE

LIDO

Bte 2 lb

1 19

BONBONS ASSORTIS

VIAU

Cello variant de 6 à 12 oz

.65

FROMAGE GRUYERE

SWISS KNIGHT

Bte 8 oz

.73

PATE DENTIFRICE

PEPSODENT

Tube 150 ml

1 29

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

LES MARCHES D'ALIMENTATION



R P marché des Fêtes!



En utilisant mon bon de commande, je suis sûre que mon ami le boucher Dominion me réservera sa meilleure dinde.

SAUCE DE CANNEBERGES ENTIÈRES OU EN GELÉE - OCEAN SPRAY	BTE 14 OZ LIQ. 36¢
CROÛTES À TARTE CONGÉLÉES - GAINSBOROUGH	PQT 9 OZ 61¢
TAMPONS PLAYTEX DÉCORANTS - REG. OU SUPER	PQT DE 30 \$1.83
SPÉCIAL! Cornichons mélangés SUCRÉS - HABITANT	POT 24 OZ LIQ. 75¢
WINDBREAK FIXATIF À CHEVEUX	BTE 6 OZ \$1.19
TISSUS FACIAUX ROYALE BLANCS OU (FORMAT POUR HOMMES BTE DE 40 - 39")	PETITE BTE 200 30¢
SPÉCIAL! Beurre de caramel GRENACHE	CONT. 14 OZ 49¢
SHAMPOOING EVERYNITE AU CITRON - HERBAL OU BALSAM	BOUT. 12.3 OZ LIQ. \$1.52

DENTU CRÈME (FORMAT 4 OZ \$1.17)	FORMAT 2 OZ 67¢
SPÉCIAL! Nettoyeur à four Q.H.P.	BTE 14 OZ 99¢



Pour passer de belles Fêtes, faites comme moi, préparez-les à votre Dominion: c'est si bon, et si bon marché.

MARGARINE BLUE BONNET EMBALLAGE ALUMINUM	PQT 1 LB 75¢
MARGARINE EN QUARTIERS BLUE BONNET (2 LB \$1.53)	PQT 1 LB 85¢
JUS VARIÉS F.B.I.	6 BOUT. PLAST. 6 OZ LIQ. 78¢
BISCUITS LIDO "GOGU"	BTE 28 OZ 99¢
TABLETTES DE CHOCOLAT ROWNTREE - VARIÉES	PQT DE 10 \$1.73
NOIX DE COCO DALTON DÉSSÉCHÉE	PQT 8 OZ 79¢
YOGOURTS CRESCENT SAVEURS VARIÉES	CONT. 6 OZ 31¢
ALIMENTS POUR ENFANTS GERBER - TAMISES - VARIÉS	PQT 4 1/2 OZ 19¢
SAUCE À LA VIANDE PIAZZA TOMASSO - CONGÉLÉE	PQT 13 OZ \$1.15

SIROP DE TABLE CITADELLE - PUR	BTE 16 OZ LIQ. \$1.23
ALIMENTS POUR CHIENS PEP - VARIÉS	PQT 25 1/2 OZ 28¢
Gâteau étagé Sara Lee	
SPÉCIAL!	
VANILLE OU CHOCOLAT CONGÉLÉ PQT 14 1/2 OZ	69¢
SPÉCIAL! Oranges Mandarines KON-TIKI	BTE 10 OZ 32¢

R P Détersif en poudre Surf

SPÉCIAL!	138
BTE 5 LB	
PEPSODENT DENTIFRICE	150 ML \$1.29
LYPSYL PROTEGEZ VOS LÈVRES!	39 GR. 63¢
SELS DE FRUITS ENO POUR MAUX D'ESTOMAC!	FORMAT 3 OZ \$1.19
SPÉCIAL! Papier d'aluminium REYNOLDS	ROULEAU 18" x 25 PI. 88¢
DÉODORANT MISTELLE ANTISUDORIFIQUE - REG. OU EN POUDRE	BTE 8 OZ \$1.49

BANANES MÛRES IMPORTÉES - SAVOUREUSES	LB 13¢
POMMES DE TERRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK - CANADA NO 1 SAC 10 LB	48¢

R P Oranges Sunkist de Californie

SPÉCIAL!	
SUCRÉES JUTEUSES SANS PÉPINS GROSSEUR 88 DOUZ.	98¢
SPÉCIAL! Blé d'Inde en épis DE LA FLORIDE - JEUNE - TENDRE	5 POUR 49¢

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

R P bien



Prix en vigueur jusqu'à la fermeture, mardi le 10 déc. 1974, au Dominion: 850 St-Jean, 977 Cartier, 2537 Ste-Anne, Les Galeries Ste-Anne, 800 De la Canardière, 955 St-Cyrille, 435 St-Vallier, 1455 Ste-Foy, 2652 Laurier et 2700 Laurier, Québec et Les Galeries Chagnon, 300 Côte du Passage, Lévis.

DOMINION STORES LIMITED



Sur un marché qui n'est pas forcé, il est devenu très difficile de trouver un véhicule à traction sur les quatre roues...

Prix élevés ou pas, les gens se battent presque pour acheter leur 4x4

par Jacques DALLAIRE

Quoique fort dispendieux à l'achat, les véhicules à traction sur les quatre roues s'élèvent littéralement comme de vrais pains chauds.

Chez les concessionnaires, c'est la ruée depuis plusieurs semaines, et on a peine à suffire à la demande quand on est pas dans l'impossibilité de satisfaire aux exigences de la clientèle.

"Les gens se battent pour acheter ces modèles", affirme le représentant des ventes chez un important concessionnaire de la région.

HÉSITATIONS

Logiquement, on s'attendrait à ce que les fabricants forcent le marché dans ce secteur, mais c'est exactement le contraire qui se produit.

Les Grands de l'auto allèguent qu'ils devraient investir plusieurs millions de dollars afin de "rajuster" leurs usines d'assemblage. Mais ils hésitent ou remettent à plus tard leurs projets, compte tenu du climat actuel du marché de l'automobile, principalement aux États-Unis où sont produits les véhicules à quatre roues motrices.

Les manufacturiers font valoir aussi le manque de matières premières, c'est-à-dire de pièces spécifiques entant dans la fabrication de ces modèles.

De nombreuses pièces sont manufacturées au Canada mais "l'alimentation" de l'industrie automobile américaine, qui était assurée depuis 1965 lors de la conclusion du pacte canado-américain de l'auto, est fortement remise en cause aujourd'hui à cause de la

baisse considérable des ventes aux États-Unis.

L'Association des manufacturiers de pièces du Canada estime en effet que les raisons qui avaient mené à la création de ce pacte sont aujourd'hui inexistantes. Au cours des 10 dernières années, le commerce des autos et des pièces entre le Canada et les États-Unis a favorisé ces derniers pour quelque \$4 milliards.

Cette année, selon les prévisions de l'association canadienne, le déficit risque d'atteindre \$1 milliard, comparativement à \$300 millions en 1973.

Autant de facteurs qui militent, dit-on, en faveur de la prudence de part et d'autre, même si le marché du véhicule à traction sur les quatre roues, a créé un nouveau débouché depuis trois ans et s'accroît.

LES CAMIONS PRENNENT LE COUP

A moins — ce qui expliquerait tout — que les fabricants aient volontairement retenu la production dans ce domaine, créant une pénurie artificielle.

On hésite à prêter de telles intentions à Ford, Chrysler, American Motors et International Harvester, mais il y a lieu de s'interroger au sujet de General Motors.

"En bon administrateur que je suis, note le représentant d'un "gros" concessionnaire GM de la région, je dirais que c'est voulu."

Et ça s'explique. Le président américain Gerald Ford demandait récemment aux fabricants d'autos de mettre

tout en oeuvre, si possible, pour réduire le coût de leurs voitures de promenade.

GM acquiesce en haussant substantiellement le prix de détail de ses camions pour 1975. Et le véhicule de marque "Blazer", inclus dans la série des camions, se vend ainsi à plus de \$8,000 (prix de base sans équipement), soit \$1,000 de plus que l'an dernier. Et si vous en désirez un aujourd'hui, il pourrait vous être livré aux alentours du mois de mai!

LA NEIGE ET LES FEMMES!

Chez les autres fabricants, les prix varieront de \$5,000 à \$8,000 et même plus, tout dépendant des "améliorations" apportées. Mais sauf quelques rares exceptions, on manque de stock partout et il faut compter des délais de deux à trois mois et peut-être davantage.

D'ici 1977, estime-t-on, les fabricants devraient avoir pris la cadence du marché, car on ne discute pas les goûts du client s'il est prêt à y mettre le prix.

Surtout que le véhicule à traction sur les quatre roues est souvent acquis pour remplacer la voiture de promenade, étant souvent tout aussi spacieux et beaucoup plus utilitaire.

"Si j'en avais eu dix sous la main, au lendemain de la dernière tempête de neige, confie un gérant des ventes, je les aurais tous écoulés!"

Un autre précise: "Ici on vend uniquement du camion. Les temps changent, parce qu'on voit de plus en plus de femmes dans le show-room!"

Barreau estime que les recommandations du comité Gauvin, particulièrement celle touchant le rôle du courtier, sont irréalistes.

M. Robert a expliqué qu'il n'y a pas de solution miracle en matière de coût d'assurance, ajoutant que le régime qu'il proposait permettrait de réduire d'environ 1% le coût actuel des primes.

On sait que l'ensemble des recommandations du rapport Gauvin permettrait, selon les auteurs du rapport, de réduire d'environ 20% le coût des primes, à condition que toutes les suggestions soient adoptées.

Enfin, quant aux honoraires que touchent les avocats dans les causes d'accidents d'automobile, la séance d'hier a permis d'apprendre qu'ils étaient environ de l'ordre de 20% à 25% de l'indemnité qu'ils réussissent à décrocher pour leurs clients.

Toutes ces sommes seraient payées sans qu'on ait à déterminer qui est le responsable de l'accident. Si l'assuré estime qu'elles sont insuffisantes, il pourra poursuivre le tiers responsable pour toucher une indemnité supplémentaire.

Soulignons que le régime préconisé par le Barreau rejoint, pour l'essentiel, ce qu'ont proposé les compagnies d'assurance au chapitre des blessures corporelles.

Autres recommandations

Par ailleurs, le Barreau accepte entièrement les recommandations du rapport Gauvin au chapitre de la sécurité routière.

Selon lui, la fréquence et la gravité des accidents routiers expliquent pour beaucoup le coût élevé de l'assurance-automobile au Québec.

Au chapitre de l'administration, le

Ferchibal: Québec préfère le CP au CN pour l'étude d'un nouveau chemin de fer

par Roger LEROUX

Le ministère des Transports s'appuie à accorder un contrat de \$617,000 à la filiale du Canadien Pacifique, CP Consultants, pour lui permettre de réaliser une étude sur les possibilités d'aménager un tout nouveau chemin de fer entre le lac Albanel, à 100 milles au nord de Chibougamau, et la Baie des Ha! Ha! au Saguenay.

Au cours d'une entrevue, le ministre M. Raymond Mailloux a précisé qu'au niveau de son ministère on s'était entendu sur la façon de procéder et qu'une demande serait placée au Conseil du Trésor. L'autorisation de dépenses sollicitée par le ministère des Transports touche un montant de \$750,000. A part CP Consultants, le Canadien national et l'Alcan se verraient confier des études moins importantes.

Le ministère ne fait que retenir les services de spécialistes a insisté M. Mailloux. "En dernier ressort, ce sera le ministère des Transports qui gardera la maîtrise-d'oeuvre de toute l'étude et colligera les résultats obtenus de différentes sources. En outre, le fait de confier une étude à CP Consultants ne lie aucunement le gouvernement pour d'autres travaux ultérieurs.

La nouvelle ligne dont le Québec envisage la construction aurait 300 milles, à comparer aux 250 milles de la ligne du CN; le mandat qui serait confié à CP Consultants est très large: "déterminer le meilleur tracé pour un chemin de fer qui relierait le lac Albanel à la Baie des Ha! Ha! en passant par ou à proximité de Chibougamau".

Déjà, en septembre dernier, le Canadien national a rejeté l'idée de construire un nouveau chemin de fer. Dans un document remis au gouvernement, la société de la Couronne indiquait "que l'utilisation de la voie existante présentait un avantage marqué si on la compare à la création d'une nouvelle voie, compte tenu des coûts".

La décision du gouvernement de ne pas tenir compte de cet avis du CN viendrait de ce que la société d'Etat pourrait difficilement être impartiale étant donné qu'une utilisation de la voie existante, dont elle est propriétaire, servirait ses intérêts.

CP Consultants devrait remettre son rapport au gouvernement au cours de l'été prochain. On sera alors en mesure de choisir quelle ligne on utilisera pour acheminer le minerai de fer tiré des gisements de Chibougamau et du lac Albanel. La question du transport constitue en effet la pierre angulaire du projet Ferchibal; c'est la solution de ce problème qui décidera de la rentabilité du projet.

Les résultats de cette étude et de plusieurs autres qui sont menées par différentes instances gouvernementales concernant la valeur des dépôts, l'emplacement de nouvelles installations portuaires, la localisation des infrastructures, devraient permettre au gouvernement de prendre des décisions définitives quant à l'avenir du projet Ferchibal.

Et le CN...

Il y a déjà plusieurs mois que le ministère du Transport étudie la possibilité d'octroyer un contrat pour réaliser une telle étude. Le

contrat n'a jamais été accordé par suite des pressions exercées par le Canadien national qui estime que ce travail lui revient.

La société de la Couronne opère déjà un réseau ferroviaire qui relie Chibougamau à la Baie et elle connaît très bien tout le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau, quant à son expertise, elle peut sans doute se comparer à celle de CP Consultants.

Bien que, sur un plan strictement économique, le Canadien national estime que l'amélioration du réseau existant serait plus avantageux, il soutient que si d'autres impératifs, tel le développement régional, peuvent justifier des investissements plus importants il est en mesure de faire mieux que son concurrent.

Les autorités du Canadien national ont également pu apporter d'autres arguments pour faire hésiter le ministre Mailloux. Le sous-ministre adjoint, M. Jacques Charland, voulait sans doute traduire cette réalité en disant "qu'on peut s'imaginer que les deux compagnies ont fait valoir leurs maisons". Il devait ajouter que l'approbation du Conseil du Trésor pourrait être obtenue cette semaine.

Il est impossible toutefois de savoir quelle sera la réaction des autorités du CN si c'est son concurrent qui décroche la plus grande partie du contrat. Même si tout semble indiquer que le gouvernement a déjà porté son choix sur le Canadien pacifique, M. Mailloux a bien souligné que son ministère tenait à profiter des connaissances et de la compétence du CN.

Le contrôle des prix et des revenus rejeté par la Conférence économique

par Claude TESSIER, envoyé Du Soleil à Montréal

Dominiée par la question de l'inflation, la Conférence économique nationale qui a pris fin hier à Montréal a demandé aux Canadiens de cesser d'adopter une attitude complaisante généralisée vis-à-vis l'inflation et à cette fin, elle a émis un certain nombre de recommandations dont les principales sont:

— Des politiques monétaires et fiscales moins erratiques et plus soutenues.

— L'amélioration de la productivité.

— La nécessité de maintenir à un haut niveau les investissements de production.

— Une planification plus serrée de l'économie.

La Conférence nationale a rejeté le contrôle des prix et des revenus. Quant à l'indexation, elle est en partie rejetée car on estime que la signature d'un contrat de travail d'un an est plus efficace pour atténuer l'inflation que l'indexation.

La Conférence économique nationale a fait aussi d'autres recommandations dans le domaine de la main-d'oeuvre, de la productivité et de la pénurie de matériaux et d'énergie. Toutefois, elle n'a pas semblé préoccupée par les perspectives d'une récession prochaine.

La question de la récession a vaguement plané dans l'air, notamment durant les séances de comité où la presse était exclue. Les États-Unis sont maintenant aux prises avec ce phénomène. L'économiste américain Edward Berns-

tein l'aborde. Il prévoit des difficultés importantes si les pays consommateurs de pétrole ne réussissent pas à équilibrer leur balance des paiements.

Il semble bien que la Conférence nationale de l'économie canadienne se renouvellera l'an prochain, du vœu même des 250 participants, mais on croit que cette Conférence nationale aura une allure "régionale". Elle aura lieu dans l'Ouest du pays où les problèmes de cette région seront discutés dans une perspective nationale. C'est ce qu'a dit au SOLEIL le président du Conseil économique du Canada, M. André Raynaud.

La conférence a, curieusement, mis peu l'accent sur la question de l'alimentation et la production de nourriture. Il a fallu l'intervention du président de la Conférence, M. John Deutch, qui a souligné que les changements dans l'agriculture étaient un des plus grands défis qui se posent maintenant aux Canadiens urbanisés à 80 p.c.

Le besoin de maintenir à un niveau élevé les investissements figure aussi parmi les priorités mentionnées par Deutch. Il estime qu'il est nécessaire de maintenir un taux élevé de l'emploi et de parer aux pénuries, celles-ci étant définies par les économistes comme "une situation où les gens ne peuvent obtenir la quantité voulue d'un produit aux prix qu'ils avaient l'habitude de payer."

Si les investissements de production ne se font pas à un rythme suffisant, l'inflation sera plus grande encore. L'insuffisance des investissements a contribué aux récentes pénuries cycliques.

La Conférence économique nationale par ses divers comités est revenue sur un des problèmes dominants de l'heure. Les conflits entre les objectifs des politiques fédérales et provinciales constituent un des obstacles les plus sérieux lorsqu'il s'agit d'atténuer les pénuries dans certains secteurs d'exploitation des ressources au Canada. Outre les querelles de juridiction, on a aussi souligné les conflits d'intérêt et la nécessité de développer plus la planification.

La question de la main-d'oeuvre — en pénurie dans certains secteurs de l'économie — a été un sujet important de la Conférence. La présence des jeunes et des femmes sur le marché du travail fait maintenant une substitution aux travailleurs masculins mais les jeunes et les femmes remorquent de nouvelles attitudes envers le travail. L'éthique du travail est passé du slogan ancien "L'homme vit pour travailler" à celui de "L'homme travaille pour vivre".

Le Barreau veut qu'on augmente les indemnités pour les victimes d'accidents d'automobiles

par Jean-Claude PICARD

Le Barreau du Québec est venu répéter hier devant les parlementaires qu'il ne faut pas abolir le sacro-saint principe de la responsabilité en matière d'assurance-automobile.

Il a ainsi redit hier devant la commission parlementaire des Institutions financières chargée d'étudier le rapport Gauvin qu'il faut maintenir le droit de recours devant les tribunaux contre le tiers responsable de l'accident.

Selon le bâtonnier du Québec, Me Michel Robert, les avocats tirent actuellement environ 15% de leurs revenus de causes résultant d'accidents d'automobile. Ce pourcentage peut atteindre 50% à 60% pour les avocats qui pratiquent à l'extérieur des grands centres.

Désireux d'augmenter les indemnités que touchent les victimes d'accidents d'automobile, le Barreau a toutefois proposé aux parlementaires de hausser considérablement les bénéfices reçus pour dommages corporels et de payer ces bénéfices sans égard à la responsabilité.

Ainsi, le Barreau suggère que l'on puisse obtenir \$20,000 pour le remboursement de frais médicaux et de réadaptation et 80% du salaire, jusqu'à un maximum de \$100 pendant 4 ans en cas d'invalidité totale ou partielle. Il suggère également de porter à \$10,000 l'indemnité de décès pour le chef de famille.

ASSOCIE DEMANDE AVEC CAPITAL
pour commerce en expansion
628-6350

Dans l'affaire de LES INDUSTRIES P.R.D. L.T.E.E., une compagnie ayant sa principale place d'affaires dans la Cité de Mont Joli.

AVIS QUE LA GARANTIE EST DEVENUE EXECUTOIRE

LA COMPAGNIE TRUST ROYAL donne par ces présentes avis selon les dispositions de la Section 26 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (1964 S.R.Q. chapitre 275 tel qu'amendé) que la garantie créée par acte de fiducie entre LES INDUSTRIES P.R.D. L.T.E.E. et LA COMPAGNIE TRUST ROYAL, à titre de fiduciaire, passe devant le notaire John Howard Watson, le 16 août 1973 et enregistré à Montréal sous le numéro 2423910 est devenue exécutoire.

MONTREAL, ce 18e jour de novembre 1974.

LA COMPAGNIE TRUST ROYAL
Le fiduciaire
Par: R.E. Francis

FALCONBRIDGE



DIVIDENDE numéro 117

Avis est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de vingt-cinq cents (25¢) par action, ainsi qu'un dividende supplémentaire de un dollar (\$1.00) par action, ont été déclarés par le Conseil d'administration de Falconbridge Nickel Mines Limited, payables en monnaie canadienne le 20 décembre 1974 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 6 décembre 1974.

Par ordre du Conseil
G. T. N. Woodroffe
Secrétaire

Toronto, Canada
le 25 novembre 1974

OCCASION D'AFFAIRES CAPITAL DEMANDE

Jeune compagnie de la région, se spécialisant dans la production de camions pour transport léger et vouée à un brillant avenir, recherche un ou des associés pour joindre ses cadres dont l'un devra prendre charge de la production. Contrats minimum assurés, excellente occasion pour qui veut se créer un bon placement. La compagnie a également une excellente opportunité immédiate d'expansion.

Investissement ne dépassant pas \$50,000, avec capital, actions ordinaires participatives et privilégiées.

Ecrire au Dépt 7032
Le Soleil, Québec.

ENTREPRENEURS en construction résidentielle

Compagnie lançant nouveau système de construction modulaire en FRP offre licence exclusive à un maximum de 10 entrepreneurs pour développements résidentiels dans le Québec-Métro et la Côte Nord.

Système exclusif portant garantie de 10 ans et offrant économie de 25 à 40% à l'achat par le consommateur.

Capital requis de \$5,000 pour franchise. Comprendant droits exclusifs d'assemblage et vente, publicité conjointe par le manufacturier, etc...

Principe de construction approuvé et financement assuré.

Pour plus d'informations écrire ou:

Dépt 7031, Le Soleil
Entrepreneurs sérieux seulement.

Aide financière aux entreprises

JEUDI, 5 DÉCEMBRE

de 9h. a.m. à 5h. p.m.

LA MALBAIE — BAIE ST-PAUL

M. Gilles Lapierre

sera au

MOTEL CHEZ PIERRE

de

LA MALBAIE

Tél.: 665-3718

Si vous avez besoin d'un prêt à terme pour vous établir en affaires, développer ou moderniser votre entreprise et que vous ne pouvez l'obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant

BANQUE D'EXPANSION
bel INDUSTRIELLE

925, chemin Saint-Louis, Québec, G1S 1C1, 681-6341.

L'Hydro-Québec retarde à nouveau son emprunt sur le marché américain

par Marcel BOUTIN

La décision de l'Hydro-Québec de retarder de nouveau son émission de 150 millions sur le marché américain découle de plusieurs facteurs, qui échappent à la volonté de la société d'Etat, indique-t-on dans les milieux financiers.

L'Hydro-Québec attendra au mois de janvier pour le lancement de son émission. Les conditions actuelles du marché, notamment les inventaires considérables aux mains des courtiers, expliquent la décision de l'Hydro.

La vente des titres, prévue pour le 28 novembre, avait d'abord été retardée au 5 décembre, face au bouleversement causé par le retrait inattendu de l'émission de \$600 millions de débentures et de billets de l'American Telephone & Telegraph.

Rappelons que le geste de l'American Telephone a suivi la poursuite intentée contre la compagnie par le gouvernement de Washington aux termes de la loi

Le monde de la finance

antitrust. Les courtiers ont signalé que le marché a été fort ébranlé par la décision de l'A. T. & T. d'autant plus que le retrait de l'émission a été décidé après la fixation des prix, alors que l'équipe des négociations et de la vente de certains titres avait déjà été franchie.

L'HYDRO EN MESURE D'ATTENDRE

La décision de l'Hydro de retarder son emprunt n'aura aucune répercussion fâcheuse sur les affaires de la société d'Etat, a expliqué M. Georges Lafond, le trésorier de l'entreprise. Celle-ci n'a pas besoin de fonds immédiatement et peut très facilement attendre des jours meilleurs, a déclaré M. Lafond.

D'ailleurs, l'emprunt reporté s'inscrivait dans le cadre du programme d'émissions de 1975. Si le prospectus préliminaire relatif à cette émission a été déposé plus tôt, c'est que l'Hydro voulait tout simplement profiter d'un marché qui semblait alors propice.

GESTE INATTENDU

Personne ne pouvait prévoir la portée de la décision de Washington de poursuivre l'American Telephone, a déclaré un courtier. Le retrait de l'emprunt de cette société a provoqué un bref raffermissement du marché, mais celui-ci a été vite submergé par une avalanche de nouvelles émissions qui s'ajoutent au volume considérable d'emprunts non encore vendus. L'annonce par l'A. T. & T. qu'elle reviendra sur le marché avec une émission modifiée au début de 1975, a anéanti l'espoir.

Les courtiers ont eu fort à faire pour réduire les stocks d'obligations non vendus. Dans plusieurs cas, les prix des titres ont été abaissés sensiblement, autant pour les nouvelles émissions que pour les obligations existantes. On évalue à \$280 millions les stocks d'obligations industrielles non vendues et à quelque \$2,4 milliards la somme des émissions non imposées qui demeurent sur les tablettes des courtiers.

Expansion de la Fonderie de Thetford

THETFORD MINES — La Fonderie de Thetford (1969) Inc. vient d'entreprendre un projet d'expansion de \$330,000 qui aura pour effet de doubler son personnel et d'augmenter sa production de 150 p.c.

Pour réaliser ce projet, les propriétaires, MM. Jacques Paquet et Pierre Roberge, recevront une subvention de \$65,000 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale et bénéficieront d'un prêt consenti par la Société de développement industriel du Québec.

Le projet prévoit l'agrandissement de l'usine, l'installation de nouvelles machines et l'addition d'un four de fusion.

Actuellement, l'industrie fournit du travail à une vingtaine d'hommes.

L'actif de la BCN atteint \$4,1 milliards

MONTREAL (PC) — La Banque canadienne nationale a révélé que sa 100e année financière s'est terminée le 31 octobre avec un actif total de \$4,125,868,252, ce qui représentait une augmentation de 24,9 pour cent par rapport à la fin de l'année financière précédente.

Le solde de revenus de la Banque au 31 octobre 1974 s'établissait à \$37,017,374, comparativement à \$34,284,399 un an plus tôt.

Les profits nets du dernier exercice ont été de \$12,968,506, soit \$1,86 par action, en comparaison de \$12,473,389, ou \$1,78 par action, l'année précédente.

Le volume des prêts de la BCN est passé, au cours de l'exercice, de \$2,199,223,716 à \$2,772,001,807.

Les fonds en dépôt atteignent, au 31 octobre cette année, \$3,824,982,327, une forte hausse par rapport à l'an passé.

ATCO Industries a triplé ses profits

Les bénéfices nets du Groupe

pe de compagnies ATCO, pour les six mois terminés le 30 septembre 1974, se sont élevés à \$7,541,000, soit \$2,89 par action, sur un revenu total de \$87,316,000. Les résultats comparables pour la même période de l'an dernier ont été de \$2,671,000, soit \$1,04 par action, sur des revenus totaux de \$51,778,000.

Les immobilisations des six premiers mois de 1974 ont totalisé \$8,300,000, dont \$7,120,000 ont été réinvestis dans la flotte de location industrielle.

Casavant Frères Ltée déclare un profit

Le dynamisme du marché de l'orgue s'est maintenu au cours de l'année terminée le 31 août 1974, permettant à Casavant Frères Limitée d'accroître ses ventes à \$2,302,216, en comparaison de \$1,780,418 durant l'exercice précédent.

A la division des produits de bois, les ventes, limitées par la capacité de production, se sont cependant accrues de près de 20 pour cent, passant de \$1,652,553, en 1972-1973, à \$1,976,012 durant le dernier exercice.

Le résultat d'exploitation du dernier exercice s'est soldé par un profit net avant impôt de \$82,134, en comparaison d'une perte de \$78,234 durant l'exercice précédent.

Le profit après impôt a été de \$61,804 cette année, comparativement à une perte de \$62,895 un an plus tôt.

Baisse des bénéfices du Groupe Prenor Ltée

Les bénéfices nets du Groupe Prenor Ltée pour les neuf premiers mois de 1974 se sont élevés à \$170,237, comparativement à \$212,335 durant les neuf premiers mois de 1973.

Malgré une avance de 15 pour cent des revenus bruts sur ceux de l'année dernière à la même époque (\$23,543,181 contre \$20,210,205), les revenus nets ont accusé une légère baisse.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec Métropolitain



M. YVAN THIBAUT

Monsieur Pierre Tremblay, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec Métropolitain, annonce la nomination de monsieur Yvan Thibault au poste de directeur des services administratifs. Monsieur Thibault apporte à cet organisme l'expérience de sa participation active à plusieurs groupements socio-économiques et culturels en plus de ses qualités d'administrateur. (ANN.)

cours du dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain est resté inchangé, soit à \$0,98 21-25 hier à Montréal et la livre sterling a baissé de 1-10 de cent à \$2,29 7-10.

L'indice DJ clôture sous 600

NEW YORK (AFP-AP) — Nouvelle chute des cours hier, à Wall Street, où l'indice des valeurs industrielles, en baisse de plus de six points à la clôture, a terminé la journée en-dessous de la barre des 600 points, comme il l'avait déjà fait début octobre.

L'activité, toujours modérée, s'est cependant quelque peu accrue par rapport à la veille.

L'indice Dow Jones a cédé 641 points à 596,61 et le virement a été de 13,620,000 actions.

MONTREAL (PC) — Les prix ont fléchi et l'activité a été faible hier, à la Bourse de Montréal.

Le virement a été de 898,900 actions, contre 835,200 actions la veille.

Tous les compartiments ont été à la baisse.

Les valeurs industrielles ont reculé de 2,58 à 152,38.

TORONTO (PC) — Les valeurs aurifères ont fait un plongeon hier, à la Bourse de Toronto à la suite d'une nouvelle selon laquelle les Etats-Unis projettent de commencer à vendre de l'or l'an prochain.

D'autres valeurs ont également reculé de façon considérable hier, à Toronto.

FORD CANADA



William G. Wilson Dennis A. H. Snowdon

M. William L. Hawkins, vice-président et directeur général de Ford Canada, annonce la nomination de Messieurs William G. Wilson et Dennis A. H. Snowdon aux postes respectifs de directeur général du service des pièces et de l'entretien et de directeur général des ventes. Natif de Thorsby, Alberta, M. Wilson, 49 ans, est entré au service de la compagnie en 1950. Il est maintenant responsable, au niveau national, du service des pièces et de l'entretien et des programmes de relations publiques. Natif d'Ottawa, M. Snowdon, 44 ans, est entré au service de la compagnie en 1952. Il sera responsable de tout ce qui a trait aux ventes d'automobiles et de camions dans tous les bureaux de vente régionaux du Canada. Messieurs Wilson et Snowdon ont leur bureau au siège social de Ford Canada à Oakville, Ontario. (ANN.)

Marché des obligations

TORONTO (PC) — L'activité a été faible hier, sur le marché canadien des obligations, les obligations industrielles sont restées pour la plupart inchangées et les autres obligations ont fléchi un peu.

Le court terme a perdu une dizaine de cents, le moyen et le long terme ont reculé d'environ un quart de point et il en est de même des obligations des provinces.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Bourre: arrivages courants, 92 points, 84; 93 points, 85; Commission canadienne de l'industrie laitière, 85.

Fromage: blanc, 91,5; coloré, 91,8.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lbs, 52,5 à 56; procédé par rouleur, No 1, 54; pour nourrissage, en sacs, rouleur et vaporisation, 42 à 43.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleur 47,5 à 58,5; pour nourrissage, 41 à 43. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, 13,35.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleur, 7 3/4 à 9; procédé par vaporisation, 16; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25,5.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 78,8; A-gros, 75,5; A-moyens, 71,5; A-petits, 62,3.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 78; A-gros, 73; A-moyens, 69; A-petits, 59; A-peewee, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles: Québec, blanches No 1, \$1,90 à \$2,00 les 50 lbs; N-B, blanches, \$2,00 à \$2,15 les 50 lbs.

NOMINATION CHEZ STEINBERG



M. Mel Dobrin, président de Steinberg Limitée, annonce la nomination de M. Malcolm N. MacIver au poste de vice-président, relations du travail. Au moment de sa nomination, M. MacIver occupait le poste de directeur du service des Relations ouvrières. Il compte près de 15 années de service chez Steinberg. Sa promotion constitue une progression logique par rapport au poste qu'il détenait et vient confirmer la place prépondérante que les relations du travail prennent ainsi que l'attention que la compagnie accorde à ce secteur. (ANN.)

Baisse des cours

LONDRES (PC) — Les cours indiquaient une tendance à la baisse, hier, à la Bourse de Londres, mais l'activité était légère.

L'indice du Financial Times a perdu 2 points, et atteignait 163,9 à la mi-temp.

VENTE DE STEREO ET TELECOULEURS bas prix jamais vus



CONSOLE AM/FM/MPX

Stereo avec reproducteur de cartouches 8 pistes stéréo

Amplificateur AM/FM/AFC/MPX stéréo

- Reproducteur de cartouches à 8 pistes monté sur le côté.
- Cabinet fabriqué en somptueux noyer plaqué avec panneaux moulés à l'avant.

\$249⁰⁰



STEREO AVEC RADIO AM/FM

SPECIAL \$129⁰⁰



PHONO AUTOMATIQUE PORTATIF

STEREO COMPATIBLE

Prix suggéré: \$54,50

SPECIAL \$39⁰⁰



CONSOLE AM/FM/MPX STEREO

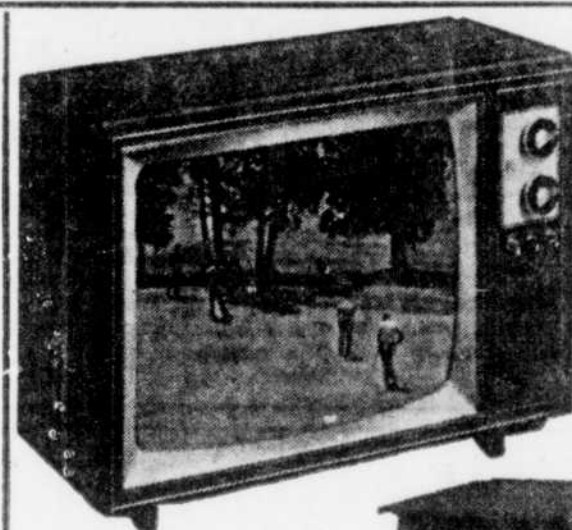
avec reproducteur de cartouches 8 pistes stéréo 60" long

- Amplificateur AM/FM/MPX stéréo
- Circuit entièrement transistorisé muni de 40 dispositifs "Solid State"
- Reproducteur de cartouches 8 pistes monté sur le côté
- Cabinet en somptueux noyer plaqué avec panneaux moulés à l'avant.

Valeur de \$429,00

SPECIAL

\$295⁰⁰



TELECOULEUR

19"

\$299⁰⁰

Style méditerranéen sur roulettes, chêne, Electrohome.

\$595⁰⁰

AUSSI MODELES Colonial et provincial français. à prix anti-inflation.



TELECOULEUR

Tampico 26"

CONSOLETTA STEREO AM/FM/MPX

Avec reproducteur de cartouches 8 pistes stéréo

- Circuit entièrement transistorisé, muni de 40 dispositifs "Solid State"
- Prises pour écouteurs stéréo haut-parleurs supplémentaires
- Reproducteur de cartouches 8 pistes stéréo, complet avec pré-amplificateur inclus
- Table de luxe BSR automatique à 4 vitesses avec leviers.

Valeur de \$289,00

SPECIAL

\$199⁰⁰

glemieux

15 RUE ST-LOUIS, LEVIS - 837-8821



Hôpital incendié

Un pompier examine les débris d'une des chambres qui ont été la proie des flammes, dans la nuit de lundi à hier, à l'hôpital Soc-Osage, à Osceola, au Missouri. Le sinistre a fait huit victimes. Cet édifice ne datait que de novembre 1969.

Il reste à trouver le moyen de vérifier les limitations Salt

WASHINGTON (AFP) — Un haut fonctionnaire du département d'Etat a déclaré hier que, après l'accord de principe sur la limitation des armes stratégiques réalisé à Vladivostok, le problème principal au cours des prochains mois allait porter sur les moyens de vérification des limitations prévues.

Il a cependant exprimé un relatif optimisme quant aux chances de voir les Soviétiques accepter la méthode proposée par les Américains à Vladivostok: celle qui consisterait à classer comme fusée à ogives multiples et indépendantes (MIRV) tous les missiles soviétiques de type "SS-17, 18, 19". Les vérifications, selon lui, pourraient alors s'effectuer par les satellites d'observation capables de déceler les transformations des silos "conventionnels" en silos modernisés capables d'abriter ce type d'engins.

On sait que l'accord de Vladivostok a limité à 2,400 jusqu'en 1985 pour les deux superpuissances le nombre de missiles et de bombardiers lourds, dont 1,320 peuvent être des fusées "MIRV".

Le haut fonctionnaire a insisté, comme l'avait fait la veille le président Gerald Ford, sur les avantages, du point de vue américain, des plafonds fixés à Vladivostok, prévenant selon lui, une course aux armements qui n'aurait profité à aucun des deux grands, et certainement pas aux Etats-Unis.

Selon lui, les estimations les plus modestes des services de renseignements prévoyaient que, faute d'un tel accord, l'URSS accroîtrait dans des proportions bien supérieures à la parité fixée son potentiel nucléaire au cours des dix prochaines années.

Il a d'autre part affirmé que l'un des principaux mérites

Chaleur intense à l'intérieur de Jupiter

MOUNTAIN VIEW, Californie (Reuter) — L'intérieur de Jupiter est quatre fois plus chaud que la surface du Soleil et la planète donne environ deux fois et demie plus de chaleur qu'elle n'en reçoit du Soleil, déclarent les porte-parole de la "NASA" grâce aux renseignements transmis par "Pioneer-11".

Jupiter, la plus grosse planète du système solaire, a sans doute conservé une chaleur interne extrêmement élevée depuis sa création, comme le prouverait le fait que les températures sont les mêmes sur sa face éclairée et sa face obscure (jour et nuit).

La sonde spatiale était devenue, hier matin, l'objet le plus rapide jamais construit par l'homme en passant à 172,000 kilomètres-heure (103,000 milles) à 42,000 kilomètres (25,000 milles) de Jupiter, en direction de Saturne.

Les autres informations envoyées par "Pioneer-11" confirment que la planète est surtout composée d'hydrogène liquide. Elle n'a pas de surface solide mais pourrait avoir un petit noyau dur de forte densité.

La sonde de 285 kilos a également envoyé des photos de télévision de Callisto, la lune jovienne la plus susceptible d'offrir un site d'atterrissage à des cosmonautes.

La Grande-Bretagne renonce à ses derniers avant-postes militaires

LONDRES (d'après AFP et PA) — La Grande-Bretagne a décidé de renoncer, immédiatement ou à terme, aux derniers avant-postes militaires de l'empire britannique pour des raisons d'économie, tout en sauvegardant la plupart de ses obligations à l'égard de l'Otan.

C'est ce qu'a annoncé hier aux Communes le ministre de la Défense, M. Roy Mason, qui a fait savoir qu'au cours des dix prochaines années, les dépenses consacrées à la défense seront progressivement réduites à 4,5 pour cent du produit national brut au lieu de 5,5 pour cent actuellement.

Ces mesures, dans leur ensemble, devraient permettre au Royaume-Uni de réaliser, pendant la prochaine décennie, des économies de l'ordre de 11,2 milliards de dollars.

A l'exception de Hong Kong, où elle maintiendra des forces réduites, la Grande-Bretagne renonce effectivement à toute présence militaire à l'est de Suez. Ce sont les Etats-Unis qui, en effet, se chargeront de l'expansion de la base aéronavale conjointe de l'île de Diego Garcia, dans l'océan Indien. La Grande-Bretagne renoncera, en outre

à la base de Simonstown (Afrique du Sud), qui assurait la défense de la route maritime du Cap.

A terme, le Royaume-Uni retirera ses forces de Malte (en 1979) et probablement de Chypre, où elles seront désormais réduites.

Le ministre de la Défense a tenu à souligner que le gouvernement britannique n'entendait pas réduire ses forces stationnées en Allemagne — l'armée britannique du Rhin — "avant un accord sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces armées en Europe". Il a ajouté que le gouvernement fera connaître, au début de l'année prochaine, ses décisions détaillées et les modalités d'application des réductions envisagées dans la mesure où elles affectent l'Otan, après consultations avec les alliés de la Grande-Bretagne.

Les compressions des dépenses militaires envisagées affecteront les trois armes de la manière suivante:

1— Royal Navy: le nombre de ses frégates et destroyers sera diminué d'un septième, celui des sous-marins conventionnels d'un quart. Celui des

navires de surface d'appui, d'un tiers. Toutefois, le programme de construction de sous-marins nucléaires ne sera pas modifié.

2— Armée de terre: renoncera à certains projets comme le véhicule de reconnaissance Vixie et les roquettes à longue portée R.S. 80.

3— R.A.F.: le nombre des avions de transport sera progressivement réduit de moitié et celui des hélicoptères d'un quart. Le programme de construction de l'avion à rôles multiples MRCA sera poursuivi, mais le nombre d'appareils produits "pourrait être réduit".

M. Roy Mason a annoncé qu'en ce qui concerne l'Otan,

la Grande-Bretagne entendait discuter avec ses alliés une réduction de sa contribution à la défense de la mer Méditerranée et une limitation des forces spéciales britanniques de renfort affectées à l'alliance depuis 1968.

La Grande-Bretagne, a précisé le ministre de la Défense, souhaite maintenir telle quelle sa contribution terrestre et aérienne au "commandement mobile" mais envisage de limiter ses "forces spéciales de renfort" affectées à l'alliance à une brigade aéroportée et un commando de marines.

Ces deux unités, avec les éléments nécessaires d'ac-

compagnement naval et aérien, seraient affectées à la région centrale du flanc nord de l'Otan en compagnie du groupe de commando spécialement entraîné et équipé en vue des conditions de combat dans la région arctique.

Réaction sud-africaine

Le ministre sud-africain de la Défense, M. Pieter Botha, a déclaré hier soir qu'il était prêt à discuter de l'Accord de Simonstown avec les Britanniques, mais il a réagi franchement aux déclarations de son homologue britannique, M. Roy Mason, selon lesquelles Londres envisage d'ouvrir des négociations avec l'Afrique du Sud pour réviser l'accord, probablement pour le dénoncer.

Nouvelle surenchère dans le "contrat du siècle"

WASHINGTON (AP) — Le département de la Défense a déclaré hier que l'industrie européenne obtiendrait pour près de deux milliards de dollars de contrats si le Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège optaient pour un avion américain à la place du "Mirage F-1".

Cette proposition, qui se concrétiserait par une prise de participation de l'industrie européenne dans le programme de construction, a été formulée publiquement à un moment où l'heure de la décision approche pour les quatre pays.

Théoriquement, ceux-ci doivent faire connaître leur position à la mi-janvier après avoir étudié un rapport d'experts. D'ici-là, l'armée de l'air américaine aura décidé

également quel appareil elle choisit, du YF-16 de la "General Dynamics" et du YF-17 de la "Northrop".

Les quatre veulent acheter 350 appareils pour remplacer le F-104 démodé et mal adapté à la défense européenne.

Les Américains qui doivent commander également 650 appareils, comptent en fait que le marché portera sur environ 3,000 avions, si l'on tient compte d'achats possibles par Israël, l'Iran et le Japon.

En rendant publique l'offre américaine, le Pentagone a souligné que les quatre pays pourraient récupérer environ 80 pour cent du coût des appareils grâce à leur participation à la production.

Communiquez avec nous. Nous communiquerons avec Chicoutimi, Chicago ou Copenhague.

Communiquez avec le bureau de location Tilden le plus près de chez-vous, et nous vous réserverons une voiture dans la plupart des villes du monde.

Tilden ou ses affiliés vous garantissent une voiture dans la plupart des endroits où vous voulez aller.

Donc, quand vous partez en voyage, laissez-nous faire les réservations pour vous. Appelez le bureau de location Tilden le plus près de chez-vous pour louer une voiture dans les coins les plus reculés du monde.

Au Canada, Tilden se fera un plaisir de vous louer une Chevelle Malibu ou autre voiture de qualité.

Au Canada c'est
TILDEN
Auto-location



Pour toutes réservations au Canada ou à travers le monde, composez 682-2096

PAPIER PEINT

enduit vinyle
encollé, lavable

Vaste choix de motifs et de couleurs. Papier peint de qualité, résistant aux taches et lavable pour une belle apparence durable.

5⁵⁸
rouleau double



Peinture Fiesta d'excellente qualité

Notre peinture la plus populaire! Choix de plusieurs finis pour embellir et protéger votre foyer pendant des années. 1,300 couleurs au choix. Faites provision maintenant à ce bas prix.

Latex d'intérieur
Pour murs et plafonds. A prix de rabais!
Prix courants Woolco, gal, 8,99; pin, 2,99
8⁴⁷ gal, 2,49 pin,
Alkyde ou latex semi-lustré
Pour murs, plafonds et boîtes. Prix courants Woolco, gal, 11,97 - 12,97; pin, 3,48 - 3,89
9⁹⁷ gal, 2,99 pin,
Email à planchers
Alkyde ou latex.
Prix courants Woolco gal, 12,97; pin, 3,89
9⁹⁷ gal, 2,99 pin,
Les contenants des bases à colorer ne sont pas remplis à capacité afin de permettre l'addition du colorant.

Email à vaporiser

Vaste choix de couleurs y compris des tons métalliques, couleurs modernes et des teintes fluorescentes. Conteneurs de 14 oz. Profitez sans tarder de ce bas prix exceptionnel!

1¹⁹
contenant
14 oz

MATÉRIEL D'ARTISTE REEVES

L'artiste débutant ou professionnel appréciera ce matériel de haute qualité par Reeves. Woolco offre un grand choix de panneaux canevas, peintures à l'huile, acrylique, aquarelle, pinces, tablettes à croquis, chevalets... tous à des prix remarquables. Visitez le rayon de la peinture et du papier peint Woolco dès aujourd'hui pour toutes vos fournitures de dessin et peinture. A noter: nous vous offrons aujourd'hui des ensembles de peinture acrylique de 800 ou à l'huile de 700 par Reeves au prix spécial de

7⁹⁸
cils.

Craft Master

...La solution parfaite aux problèmes de cadeaux de Noël! Faites votre choix parmi l'unique et grande collection d'ensembles de peintures par numéros... vous y trouverez un nombre incalculable de sujets pour plaire à toutes les personnes sur votre liste-cadeaux de Noël! Visitez notre rayon de la peinture et du papier peint dès aujourd'hui... vous aurez tôt fait de constater que tous nos nécessaires de peintures par numéros... de la fameuse série "Galerie 1" à celle tout aussi attrayante "Super Craft Master" sont offerts à des prix remarquables.

MAGASINS A RAYONS



GIFFARD

Galeries Ste-Anne
2960, boul. Ste-Anne
HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI, MARDI, MERCREDI, 9h a.m. à 6h p.m.
JEUDI, VENDREDI, 9h a.m. à 9h p.m.
SAMEDI, 9h a.m. à 5h p.m.

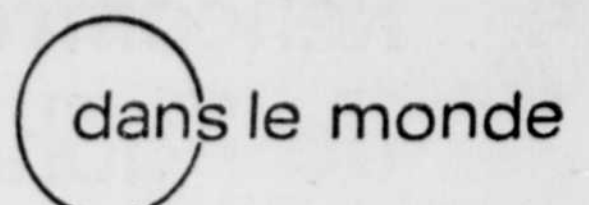
LEVIS

Galeries Chagnon
Rond-Point de Lévis
HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI, MARDI, MERCREDI, 9h a.m. à 6h p.m.
JEUDI, VENDREDI, 9h a.m. à 9h p.m.
SAMEDI, 9h a.m. à 5h p.m.

ACHETÉ EN TOUTE CONFIANCE
**SATISFACTION
GARANTIE**
ÉCHANGE AU MONTANT RÉVÉLÉ

DÉCÈS et AVIS DIVERS

• RHETORIQUES et AMICALES • FUNÉRAILLES
• REMERCIEMENTS • IN MEMORIAM
• SERVICES ANNIVERSAIRES • FAVEURS



705 AVIS DE DÉCÈS

BERUBE (Huguette) — A Québec le 2 décembre 1974, à l'âge de 77 ans et 7 mois, est décédée Mlle Huguette Bérubé. Elle demeurait au 244 des Lilas ouest app. 4, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre à 2h30. Départ du salon.

Des Pères-Eudistes
6125, 1ère Avenue
Charlesbourg
à 2h15, pour l'église St-Ovide et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses parents M. et Mme Roland Bérubé (Eugénie Dumont). Ses frères et sœurs: M. et Mme Normand Paradis (Noël-Ida), M. et Mme Jean-Marie Bédard (Pierrette), M. et Mme Gilles Bérubé (Hélène Desrosiers), M. et Mme Marcel Bérubé (Danielle Tremblay), M. Louis Bérubé, Mlle Louise Bérubé, M. Guy et Jocelyn Bérubé. De même que plusieurs neveux et nièces, oncles, tantes, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée au funérarium de l'Anse, 280, 8ème Rue.

BERRIGAN (Catherine) — A Québec, le 3 décembre 1974, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Catherine Berrigan, épouse de feu John Joseph Berrigan. Elle demeurait au 1645, chemin St-Louis, Sillery. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre à 10h. Départ du funérarium.

Lépine Ltee
1584 chemin St-Louis
à 9h45, pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick.

BERNIER (Georges) — A Québec, le 3 décembre 1974, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Georges Bernier, vétérinaire 1939-45, époux de dame Yvonne Gagnon, autrôuf de la rue Richelieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 décembre à 14h. Bépard du funérarium.

Lépine Ltee
300, Chemin Ste-Foy
à 13h45, pour l'église St-Vincent de Paul et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Arthur Gaboury (Blanche), Mme Edouard Narbonne (Bertha), M. et Mme Albert Lapointe, Mme Aimé Gagnon, Mme Wilfrid Gagnon, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

BERNIER (Jean-Baptiste) — A L'Islet - sur - Mer, le 22 octobre 1974, à l'âge de 29 ans, est décédé accidentellement Jean-Baptiste Bernier (matelot), fils de M. Lionel Bernier et de dame Gertrude Vézina. Les funérailles auront lieu samedi le 7 décembre à 3h, en l'église de L'Islet - sur - Mer. Il laisse dans le deuil outre ses parents, plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et une belle-sœur.

BLAIS (Girard) — A Québec le 2 décembre 1974, à l'âge de 68 ans et 8 mois est décédé M. Girard Blais ex-employé de la Laiterie Laval, époux de dame Marie-Anne Blain. Il demeurait au 385, 6 Rue Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre 1974 à 2 heures.



Départ du foyer funéraire
J. Bouchard & Fils Ltee
1290, 1ère Avenue

à 1h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles boul. Hamel. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants gendres et belles-filles: M. et Mme Marcel Carrier (Pierrette), M. et Mme Jean-Robert Blais (Thérèse Blanchet), M. et Mme Jacques Blais (Micheline Côté), ses petits-enfants, Anne et Sylvie Carrier, Danielle, Pierre, Jean, Martine et Nathalie Blais. Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Emile Blais, Mme Adrien Blais, M. et Mme Maurice Blais, M. et Mme Henri Fleury, Mme Albert Dumont, Mme Rosaire Blouin, Mme Jules Blouin, M. et Mme Lucien Blouin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 5h et 7h.

BLANCHET (Rose-Alma) — A Québec le 3 décembre 1974, à l'âge de 70 ans et 6 mois, est décédée dame Rose-Alma Mongrain, épouse de feu M. Omer Blanchet. Elle demeurait au 320, 11ème Rue.

Les funérailles auront lieu vendredi le 6 décembre à 2h30. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltee 1290, 1ère Avenue

Blanchet (Pauline Marois), M. et Mme Fabien L'Heureux (Yolande), Mme Jean-Claude Blanchet (Denise Catellier), M. Jacques Blanchet, sa sœur et ses belles-sœurs: Mme Jos Coury (Aldéa), Mlle Lucie Blanchet, Mme Auguste Blanchet (Alexina), ainsi que plusieurs petits-enfants, une arrière-petite-fille, neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 2-5 heures et 7-10 heures p.m.

BOUCHARD (Alain) — A Québec le 2 décembre 1974, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Alain Bouchard. Il demeurait au 682, 120ème Rue, Montmorency. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre à 3h. Départ de la résidence funéraire.

F.X. Bouchard Inc.
4100 boul. Ste-Anne
à 2h50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses parents M. et Mme Jules Bouchard (Jeanne D'Arc Lafort), son frère, ses sœurs, beaux-frères et belle-sœur M. et Mme Gaston Beaudoin (Françoise), M. et Mme Jacques Bégin (Louise), M. et Mme Gaston St-Hilaire (Murielle), M. et Mme Marc-André Thibierge (Charlotte), M. et Mme Michel Giguère (Micheline), M. et Mme Michel Thivierge (Diane), M. et Mme Paul Paradis (Huguette), M. et Mme Daniel Bouchard (Noëlla Toupin), Miles Lyne et Sylvie Bouchard. Le salon sera fermé entre 5h et 7h.

DERY (Théodore) — A Québec, le 2 décembre 1974, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Théodore Dery, employé civil à sa retraite, époux de dame Rose-Marie Plourde. Il demeurait au 29 des Saules Ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre 1974 à 10h. Départ résidence funéraire.

Cloutier Ltee
990 - 1ère Avenue
à 9h45, pour l'église St-Albert le Grand et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils et sa belle-fille: M. Forbes Dery, M. et Mme Jean-Pierre Dery (Lucille Dompierre), son petit-fils François Dery; son beau-frère et ses belles-sœurs: Mme Madeleine Dery, Mme Henri Bélanger (Alice Plourde), de Rimouski, M. et Mme Alphonse Desjardins (Paule Plourde), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé de 5 à 7 heures.

DUBE (Albertine) — A Québec, le 2 décembre 1974, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Albertine Dubé. Les funérailles auront lieu vendredi 6 décembre à 10h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc.

à 9h45, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

DUFOR (Cyril) — A Baie Ste-Catherine, le 3 décembre 1974, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Cyril Dufour, marchand, époux de feu dame Marie-Blanche Harvey. Il demeurait à Baie Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu vendredi 6 décembre à 10h30. Départ de la

Salle Municipale de Baie Ste-Catherine pour l'église St-Firmin et de là au cimetière de la paroisse. Il laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille: M. et Mme Léon-Georges Dufour, ses filles et gendres: M. et Mme Raymond Savard (Annette), Mlle Anne-Marie Dufour de St-Sylvestre, Mlle Yvonne Dufour, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Cyrénus Gaudreault, M. et Mme Hubert Gravel de Montréal, M. et Mme Léonce Tremblay de Port-Arthur, Mme Jean Murray de Sagouville, Sr Marie-Anne des SS de la Congrégation N-D du Bon Conseil, M. Joseph Tremblay de Cap - à - l'Aigle, M. et Mme Adjuar Harvey de Québec.

GIGNAC (Rita Lelièvre) — A Québec, le 2 décembre 1974, à l'âge de 49 ans est décédée Rita Lelièvre, épouse de M. René Gignac. Elle demeurait au 370 rue Julien. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 décembre 1974, à 2h. Départ de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc., 270 Marie de l'Incarnation

à 1h45 pour l'église St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, sa belle-fille, ses gendres: M. et Mme Richard Gignac (Lisette Deslauriers), M. et Mme René Gagné (Lisette), M. et Mme Jacques Mercier (Micheline), Mlle Sylvie Gignac, sa mère Mlle Alice Lelièvre, son beau-père M. Ludger Gignac ainsi que ses sœurs, frères, beaux-frères, belles-sœurs.

ses neveux et nièces: M. et Mme Denis Lapière (Claude), M. et Mme Marcel St-Hilaire (Lisette Vailancourt), ainsi que plusieurs cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 2 heures à 5 heures et de 7 heures à 10 heures.

HEBERT (Melina Lefrançois) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 2 décembre 1974, à l'âge de 91 ans et 11 mois, est décédée dame Melina Lefrançois, épouse de feu M. Septime Hébert. Elle demeurait au 6145 avenue Royale, Angers-Gardien. Les funérailles auront lieu le 6 décembre à 2h. Départ de la résidence funéraire.

Wilbrod Robert Inc.
738 avenue Royale Beauport, à 1h30 pour l'église de l'Ange-Gardien, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Marie-Ange (Mme Alexandre Huot), Armand/Honorine Cauchon, Maurice (Lucienne Poulin), Annette (Mme Donat Lefrançois), René (Aline Villeneuve), Gustave, Berckmans (Gilberte Tremblay), Colette (Mme Léo Cauchon), ses belles-filles: Mme Léopold Hébert (Yvonne Lefrançois), Mme Omer Hébert (Marie-Marthe Laberge), ainsi que plusieurs petits-enfants. Le salon sera fermé de 5 à 7h.

HEBERT (Yvan) — A Québec, le 3 décembre 1974, à l'âge de 35 ans et 2 mois, est décédé M. Yvan Hébert, époux de dame Marie-Anne Bérubé. Il demeurait au 1885, Boulevard Masson. Les funérailles auront lieu vendredi 6 décembre à 11h. Départ de la Coop du Pied de la Falaise 160, rue Carillon

à 10h30, pour l'église Ste-Monique des Saules et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Christian, Michèle, Stéphane et Lucie, ses parents M. et Mme Alexis Hébert, ses beaux-parents, M. et Mme Théodule Bérubé, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Bérubé, M. et Mme Henri Bérubé, M. et Mme André Bérubé, M. et Mme Guy Poulin, M. et Mme Roméo Tremblay, Mlle Rita Bérubé, M. et Mme Paul-Henri Moreau, M. Roger Bérubé, M. et Mme Yvon Lapointe, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

KENNEDY (Catherine) — A Québec, le 3 décembre 1974, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Catherine (Katie) Kennedy, fille de feu M. et Mme Daniel Kennedy. Elle demeurait au St-Brigid's Home, autrôuf de la 1040 ave Murray. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre à 2h. Départ du funérarium.

Lépine Ltee
1584 chemin St-Louis
à 1h45, pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mlle Annie Kennedy; ses neveux et nièces: M. et Mme Albert Blais d'Ottawa, M. et Mme Paul Blais de Lachine, M. et Mme Henri Roberge (Pauline Blais) de Québec, M. et Mme Laine Laurie (Estelle Blais) de Lachine, M. et Mme Charles Blais de Ste-Foy, M. et Mme Brian Blais de Ste-Foy. Que vos offrandes se traduisent par un don au St-Brigid's Home fond ou à la Société canadienne du Cancer.

LANGLOIS (Imelda Barras) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 2 décembre 1974, à l'âge de 77 ans et 8 mois, est décédée, dame Imelda Barras, épouse de M. Henri Langlois. Elle demeurait au 3364 avenue Royale, Giffard. Les funérailles auront lieu le 6 décembre à 11h. Départ de la résidence funéraire.

Wilbrod Robert Inc.
3221 avenue Royale, Giffard
à 10h45 pour l'église de Giffard, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses sœurs, Gertrude (Mme Rémi Brisebois), Sœur Jeanne Imelda sa belle-sœur Mlle Antoinette Langlois, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé de 5 à 7h.

LAVERTE (Jacqueline Nadeau) — A l'hôtel-Dieu de Lévis, le 2 décembre 1974, à l'âge de 48 ans est décédée dame Jacqueline Nadeau, épouse de Fernand Laverte. Elle demeurait au 146, av. des Erables Nord, St-Lambert. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre à 3h00 heures. Départ de la Salle Municipale de St-Lambert.

Gonzague Valois & Fils enr. pour l'église de St-Lambert et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, Hugues Poulin, ses frères et ses sœurs: Lorenzo (Rosa Gagné), Cécile (Mme J.D. Leblond, sœur Gabrielle, Dominicaine, Octavie (Mme Amédée Roy), Françoise (Mme Aurèle Dumont), Marie-Paule (Mme Roger Paquet), Louis-Alphonse, Jean-Luc (Marie Nadeau), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Féréol Poulin, M. et Mme Paul Blodreau, M. et Mme Lucien Rousseau, M. et Mme Alexi Blanchet, M. et Mme Roland Laverte, M. et Mme Benoit Lavroix, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

LEGUADER (François) — A Torrontion, le 1er décembre 1974, à l'âge de 66 ans, est décédé M. François Leguader.

époux de dame Philomène Rousseau. Il demeurait à Torrontion. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 décembre à 10 heures. Départ de la résidence funéraire.

F.X. Bouchard Inc.
628 Chemin Royal
St-Pierre, I.O.
à 9h45 pour l'église St-Pierre, I.O. et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Oscar Plante, Sr. Cécile Rousseau, n.d., M. et Mme Ladias Rousseau, M. et Mme Joseph Rousseau, M. et Mme Joseph Aytotte de la Californie, M. et Mme Jean-Paul Rousseau, M. et Mme Albert Aubin, M. et Mme Alexandre Ferland ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 5h et 7h.

LEMELIN (Georges) — A Montréal, le 2 décembre 1974, est décédé M. Georges Lemelin, employé de la ville de Montréal, fils de feu M. Georges Lemelin et de feu dame Marie-Emma Fortier. Il demeurait au 3824 rue Drolet à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre à 2h30. Départ de la résidence funéraire.

Cloutier Ltee,
120 St-Jean,
à 2h pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil sa sœur Rita (Mme Roland Ruel de Québec); sa belle-sœur Juliette (Mme René Lemelin de Montréal); ainsi que ses deux nièces Gisèle et Carmen Ruel; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. M. Lemelin sera exposé mercredi à compter de 2h p.m. Le salon sera fermé de 5h à 7h.

LEMIEUX (Léo-Paul Bob) — A Lévis, le 2 décembre 1974, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Léo-Paul (Bob) Lemieux, ex-président du Cercle des Voyageurs de Commerce, époux de dame Cécile Beaulieu. Il demeurait au 1046 Alainbourg, St-Jean Chrysostome. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 décembre à 3h. Départ de Gilbert & Turgeon Ltee

203, St-Joseph, Lauzon
à 2h45, pour l'église de Lauzon, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et son gendre, M. et Mme Pierre Rousseau (Diane) et Luc, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Roméo Lemieux, M. et Mme J. Albert Tardif, M. et Mme Roland Bissonnette, M. et Mme Réginald Descarreaux, M. et Mme Jacques Beaulieu, M. et Mme Emmanuel Gaipeaux, M. et Mme Paul Ste-Marie, M. et Mme Jean-Félix Labbé, M. Jean-Félix Beaulieu, M. et Mme Gaston McNeil. Ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces.

LEMAY (Marie-Ange Demers) — A Ste-Croix de Lotbinière, le 2 décembre 1974, à l'âge de 67 ans et 8 mois, est décédée dame Marie-Ange Demers, épouse de M. Joseph Lemay. Elle demeurait à Ste-Croix de Lotbinière. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre à 10h30. Départ du salon funéraire.

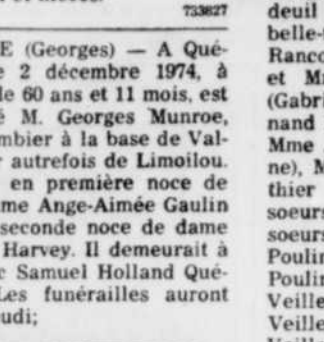
Beaudoin & Ferland Ltee
126 rue Principale
Ste-Croix

à 10h15, pour l'église de Ste-Croix, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Hector (Françoise Paradis), Monique (Mme Antonio Jacques), Madeleine (Mme Richard Bergeron), Lise (Mme Jean-Narc Boucher), Denise (Mme André Tardif) Denis (Hélène Bergeron). Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Phylide Blanchet, M. et Mme Théodule Faucher, M. et Mme Gérard Couture, sœur Lucienne Demers, (missionnaire Notre-Dame des Anges en Afrique), M. et Mme Jules Dallaire, M. et Mme Dominique Demers, Mme Thérèse Bertrand, M. Cleophas Auger, Mlle Cécile Lemay, M. et Mme Dominique Blanchet, M. Léonidas Lemay, M. Bernard Lemay, M. et Mme Antoine Lemay, M. et Mme Philippe Lemay, M. et Mme Georges Lemay, Mlle Jeanne Lemay, X. et Mme Aurèle Castonguay, M. Pierre Lemay. Ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

MCCARTHY (Mary Ellen) — A Québec, le 3 décembre 1974, à l'âge de 89 ans, est décédée Mlle Mary Ellen (Nellie) McCarthy, fille de feu M. Thomas McCarthy et de feu dame Mary Kenney. Elle demeurait au 1645 chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu le vendredi 6 décembre à 10h. Départ du funérarium.

Lépine Ltee
1584 chemin St-Louis
à 9h45, pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil plusieurs cousins et cousines.

MUNROE (Georges) — A Québec le 2 décembre 1974, à l'âge de 60 ans et 11 mois, est décédé M. Georges Munroe, ex-plombier à la base de Valtcartier autrôuf de Limoilou. Epoux en première nocce de feu dame Ange-Aimée Gaulin et en seconde nocce de dame Jenny Harvey. Il demeurait à 14, Parc Samuel Holland Québec. Les funérailles auront lieu jeudi;



Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltee

945 Q. Marguerite-Bourgeois (Angèle de Calhoun)
à 9h45, pour l'église du Sacrement et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Il laisse dans le deuil outre son épouse: ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Alcide Labrecque (X-Micheline), M. et Mme Guy Jobin (Jeanne), M. et Mme Marcel Munroe (Claire Gagné), M. et Mme Jean Thibault (Céline). Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que sa belle-mère: Mme Charles Harvey (Yvonne Dufour) de la Malbaie, M. et Mme Vellie Munroe (Antoinette Létourneau), M. et Mme Roger Munroe (Georgette Poirier), Mme Roméo Bédard (Thérèse), M. et Mme François Bouchard (Lucienne Harvey), M. et Mme Wellie Harvey (Jeanne D'Arc Robitaille), M. et Mme Oscar Harvey (Angèle Drolet), M. et Mme Harley Harvey (Marie-Anne Lapointe), M. et Mme Jacques Harvey (Estelle Guérin) de Montréal, M. et Mme Lucien Harvey (Lorraine Cauchon) de Montréal, M. et Mme Romeo Harvey (Huguette Parisien) de Montréal, M. et Mme Jeannot Harvey (Rose-Aimée Tremblay) de Montréal, M. et Mme Armand Guérin (Annie Harvey) de la Malbaie, M. et Mme Rosaire Carré (Thérèse Harvey) de la Malbaie, Mlle Noël Harvey de la Malbaie, M. et Mme Jean-Baptiste Gaulin (Alice Giroux), M. et Mme Raymond Fecteau (Simone Gaulin), M. et Mme Georges Gaulin (Berthe Sylva), M. et Mme Robert Gaulin (Marie-Anne St-Pierre), M. et Mme Paul Gaulin (Albert Légaré), M. et Mme Ferdinand Caron (Thérèse Gaulin). Ainsi que ses petits-enfants: France et Christine Munroe, Claudia Labrecque. Plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert 2-5 heures et 7-10 heures p.m.

PELLLETIER (Conrad) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 2 décembre 1974, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Conrad Pelletier, époux de dame Marie-Rose Couillard. Il demeurait au 194 rue St-Pierre, Ste-Thérèse de Lisieux. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre à 2h. Départ de la résidence funéraire.

Wilbrod Robert Inc.
738 avenue Royale, Beauport, à 1h30 pour l'église de Ste-Thérèse de Lisieux et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères, et sœurs, Roger (Annette Garneau), Wilfrid (Georgette Lee), Irène (Mme Henri Savard), ses beaux-frères, et belles-sœurs Mme Jean-Paul Vasseur, M. et Mme Joseph Couillard, M. et Mme Jean-Marie Couillard, M. et Mme Roland Paradis, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 5 et 7h.



ROBITAILLE Jeanne Tremblay

— Samedi le 7 décembre 1974 à 4h p.m., en l'église du Sacré-Coeur de Jésus, sera chanté le service anniversaire de dame Jeanne Tremblay, épouse de M. Roland Robitaille. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLLETIER (Anne-Marie St-Pierre) — A Montmagny, le 2 décembre 1974, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Anne-Marie St-Pierre, épouse de M. William Pelletier (fils). Elle demeurait à St-Cyrille de l'Islet. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre à 10h. Départ du salon funéraire.

Kirouac & Fils
à 9h45, pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial.

POITRAS (Julienne Vézina) — A L'Islet - sur - Mer, le 22 octobre 1974, à l'âge de 50 ans, est décédée accidentellement, dame Julie Vézina, épouse de M. Louis Poitras. Les funérailles auront lieu samedi le 7 décembre à 3h, en l'église de L'Islet - sur - Mer. Elle laisse

dans le deuil outre son époux, filles et un fils.

RANCOURT (Emerilda Veilleux) — A Québec le 1er décembre 1974, à l'âge de 67 ans est décédée Emerilda Veilleux épouse de feu Georges Rancourt. Elle demeurait au 1400, Provencher, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 décembre 1974 à 12h. Départ du funérarium.

Lépine Ltee,
2815, des Quatre-Bourgeois à 11h40 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge et de là au cimetière St-Félix de Cap-Rouge. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Fernand Rancourt (Juliette Paquet), M. et Mme Jean-Paul Ferland (Gabrielle), M. et Mme Fernand Boivin (Carmelle), M. et Mme Aimé Paradis (Jacqueline), M. et Mme Florent Gauthier (Yvette), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jos. B. Poulin, M. et Mme Georges Veilleux, M. et Mme Roland Veilleux, M. et Mme Léopold Veilleux, M. et Mme Henri Veilleux, M. et Mme Raymond Veilleux, M. et Mme Marcel Veilleux (Gilberte), M. l'Abbé Ernest Rancourt, de St-Georges de Beauce, Sœurs Thérèse et Cécile Rancourt, M. Edmond Lessard, M. et Mme François Rancourt, M. et Mme Elie Rancourt, M. et Mme Roland Rancourt, M. et Mme Thomas Bérubé (Beatrice), Mme Gérard Dussault (Fernande), Mme Léo Rancourt, Mme Rodolphe Rancourt, Mme Roland Vachon (Jeanne), son oncle: M. l'Abbé Lorenzo Veilleux, de St-Côme. Heures de visites: 2 à 5 et 7 à 10h.

SOULIERES (Eric) — A Vancouver le 1er décembre 1974, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Eric Soulières, époux de dame Claudia Wood. Il demeurait à Vancouver. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre à Vancouver. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses 3 petites filles: Lorraine, Christine et Hélène. Sa mère: Mme Charles Soulières. Ses frères et sœurs: M. et Mme Marie Martin (Ernestine) de Hauteville, M. et Mme Claude Dignard (Claire), David, M. et Mme Hermann Gravel (Diane) de Gagnonville, Patricia Soulières, Michel, Daniel, Anne de St-David. Ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines, neveux et nièces.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
DEMERS (Marie) — La famille Demers remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de Mlle Marie Demers, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
ROBITAILLE Jeanne Tremblay — Samedi le 7 décembre 1974 à 4h p.m., en l'église du Sacré-Coeur de Jésus, sera chanté le service anniversaire de dame Jeanne Tremblay, épouse de M. Roland Robitaille. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



ROBITAILLE Jeanne Tremblay

— Samedi le 7 décembre 1974 à 4h p.m., en l'église du Sacré-Coeur de Jésus, sera chanté le service anniversaire de dame Jeanne Tremblay, épouse de M. Roland Robitaille. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICES SPECIAUX
1027, 3e av., tel.: 524-4613
COMMANDES EXECUTEES SOIR et DIMANCHE

780 FLEURISTES
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
MME S. LAHAYE
FLEURISTE
1027, 3e av., tel.: 524-4613
COMMANDES EXECUTEES SOIR et DIMANCHE

790 MONUMENTS FUNERAIRES
VILLENEUVE & FRERE
MANUFACTURIER monuments, depuis 1887, meilleur prix en ville, économisez, consultez-nous avant d'acheter, qualité garantie, 1029, St-Vallier ouest, 527-0854, 528-5384, 517-2944
THERIAULT & FILS
710 1ère Avenue, Québec, 524-1561

Oeil de verre et gueule de bois...

LONDRES (AFP) — Un employé des postes, M. Hugh Henry, traduit devant un tribunal de Londres pour ivresse sur la voie publique, s'est défendu hier d'une façon si spectaculaire que les personnes présentes faillirent ne pas en croire leurs yeux...

A peine le "policeman" de

service avait-il terminé son rapport de routine et souligné que le prévenu avait été retrouvé "allongé à terre, la langue pâteuse et l'oeil vitreux", que M. Henry s'est dressé dans le box. "Vitreux, bien sûr qu'il était vitreux", a-t-il crié en enlevant d'une pichenette son oeil de verre. "L'autre oeil, le bon était lui aussi vitreux", a rétorqué le policier sans se démonter.

Coca-Cola condamné

BUENOS AIRES (AFP) — La justice argentine a condamné la compagnie américaine Coca-Cola à une amende de cent mille dollars pour avoir vendu ses produits à un prix supérieur à celui fixé par les autorités argentes, apprend-on à Buenos Aires.

Jugeant que l'explication du borge était malgré tout boiteuse, le tribunal a donné un avertissement à M. Henry en lui enjoignant d'avoir à l'avenir une conduite meilleure.

Un pari sortant de l'ordinaire

LONDRES (AP) — La célèbre firme de bookmaker britannique Ladbroke's a accepté le pari à mille contre un que des visiteurs d'une autre planète débarqueront sur la Terre avant le 31 décembre 1976 à minuit.

horaire de télévision

Un homme d'affaires de Leeds a déjà mis 25 livres (environ \$38) ce qui lui permettra de toucher mille fois plus, si les visiteurs se présentent d'ici la date annoncée.

CBJR (Canal 3) Rimouski

MERCREDI 4 DECEMBRE
6.00 Toma c
7.00 Nouvelles c
7.30 Symphonie c
8.00 Soirée du hockey: Boston à Montréal c
10.30 Téléjournal c
11.00 Appellez-moi Lise c
12.00 Cinéma: Donne-moi tes yeux
1.30 Fermeture

JEUDI

9.15 Les oraliens c
9.30 Les 100 tours de contour c
9.45 En mouvement c
10.00 Minute moutoute c
10.15 Fabio le magicien c
10.30 Pour vous mesdames c
11.00 Recettes de Juliette c
11.30 Histoire sans parole c
12.00 Bon appétit c
12.30 Les coqueluches c
1.30 Téléjournal c
1.35 Femme d'aujourd'hui c
2.30 Cinéma: Rideau crouaisi
4.00 Bobino c
4.30 Grugeot & Délicat c
5.00 Tarzan c

CBGAT (Canal 9) Matane

MERCREDI 4 DECEMBRE
6.00 Symphonie
6.30 Actualités 24
7.00 Téléjournal national
7.30 Consommateurs avertis
8.01 Soirée du hockey: Boston à Montréal
10.31 Téléjournal national
11.00 Les recettes de Juliette
11.45 Nouvelles du sport et météo
11.01 Appellez-moi Lise
12.01 Cinéma: "Donne-moi tes yeux